



L'essentiel de la commune:

Code postal: 42260

Superficie: 550ha

Altitude : de 453 à 611 mètres

Population : 289 habitants

Chemins : 23km

Ecole : RPI avec Souternon

Patrimoine :

- Chapelle Sainte-Barbe du XVI^e siècle
- Château privé, croix, haies de buis
- Rives de l'Aix

Vie économique importante :

- usine Doltrand
- commerçants, artisans
- agriculteurs

Restaurant : Le Georget

Ouverture mairie :

Mardi de 14h à 17h

Vendredi de 9 à 12h et de 14 à 17h

BULLETIN MUNICIPAL

N° 14

JANVIER 2010

Renseignements pratiques

Mairie : Tel : 04 77 62 57 00 **Ecole** : Grézolles : 04 77 62 57 90
Fax : 04 77 62 54 58 Souternon : 04 77 65 52 46

Mail : mairiegrezolle@wanadoo.fr

Site Internet : grezolles.fr

Contact : siteinternet@grezolles.fr

Secrétariat ouvert au public :

- le mardi de 14h à 17h

- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanence des adjoints : le samedi de 9h à 11h

Salle de SOVA : 04 77 62 54 19

Correspondants presse :

La Tribune - Le Progrès : Mme Maritchu CLEMENT 04 77 62 50 19

Le Pays Roannais : Mme Françoise CLEMENT 04 77 62 57 61

Gendarmerie de Saint-Germain-Laval :	04 77 65 00 37	Urgence :	17
SAMU Roanne :	04 77 72 24 00	Urgence :	15
Pompiers :		Urgence :	18
Trésorerie de Saint-Germain-Laval :			04 77 65 42 38
Service des Eaux de Saint-Germain-Laval (SAUR) :			04 77 65 40 33
Syndicat des Eaux de la Bombarde :			04 77 65 40 64
EDF (Montbrison) :			08 10 33 31 42
Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable :			04 77 65 48 75
	Fax :		04 77 65 57 72
Transports scolaires Ets SOUCHON (Saint Germain Laval) :			04 77 65 00 43
Pompes Funèbres Ets COLOMBAT (St Germain Laval) :			04 77 65 43 34
	Ets OSSEDAT (St Just en Chevalet) :		04 77 65 05 22
Ambulances :	Ets GOUILLOUD Guy		04 77 65 43 10
	Ets LEROUX Christiane		04 77 65 43 46

Commerçants :

Epicerie, dépôt de pain Ets FOURNIT : 04 77 62 58 80

Bar, tabac, presse "L'Embuscade" : 04 77 62 57 93

Matériaux Sarl SITERRE : 04 77 62 57 72

Négoce de bestiaux SAS CLEMENT Frères : 04 77 62 57 79

Portes et automatismes Ets DOITRAND : 04 77 66 41 20

Artisans :

Plomberie, chauffage, Energies Nouvelles Sarl LOUVET : 04 77 62 55 84

Garage PONCET : 04 77 62 57 01

Multi Technique Habitat Ets COLLI : 06 74 75 28 66

Sytec Audio Ets THIMONIER : 09 50 73 04 55

Entr. PALABOST Sylvain : 04 77 62 58 11

Accueil touristique :

Restaurant "Le Georget" : 04 77 62 56 52

09 77 30 96 09

Sommaire

Sommaire.....	1
Mot du maire.....	2
Mairie :	
1 – Budget.....	3
2 – Travaux en cours / en projet.....	5
3 – Etat civil / Bébés de l'année.....	10
4 – Informations :	
- Mairie.....	12
- Recensement.....	13
- Etude d'aménagement global du bourg.....	14
- SIEL – Pompes à chaleur.....	16
CCVAI :.....	18
Vie à Grézolles :	
1 – Nouvelles constructions.....	20
2 – RPI Grézolles / Souternon.....	21
3 – Cela s'est passé cette année.....	22
4 – Nos anciens.....	27
Ronde des associations :	
1 – FNACA.....	27
2 – Sou des écoles.....	28
3 – Chasse communale	29
4 – Donneurs de sang	30
5 – Club de l'Amitié.....	31
6 – Elan Val d'Aix.....	32
7 – Comité des fêtes.....	33
8 – FA Classards.....	34
9 – J'AIM FOOT.....	35
10 – AGAP.....	36
Culture et patrimoine :	
1 – Poème « Les charrettes ».....	38
2 – Histoires de rues.....	39
3 – Etrange, c'était étrange.....	47
4 – Les statues dans la montée de la Chapelle.....	48
5 – Le patois du Forez, aujourd'hui.....	50
Jeux.....	52

Le Mot du Maire

Souvent, en parcourant les rues grézolloises, je m'interroge : « Si tu ne faisais pas partie de l'Equipe Municipale, aurais-tu vu changer des choses en 2009 et, si oui, lesquelles ? »

Force est de me rendre à l'évidence : si quelques réalisations sont bien visibles, il reste beaucoup à faire...

Certes, le « paysage » a peu à peu évolué :

- rénovations des réseaux et voiries aux lieux-dits La Chaux, Grandchamp et Miolland,
- dénomination des rues et numérotation des habitations,
- économies de consommation et esthétisme avec changement du matériel d'éclairage public,
- le secteur du Plat est devenu constructible (apports des réseaux secs et humides),
- création d'un columbarium,
- quelques réalisations moins visibles mais d'importance égale : bornage de chemins, mise à jour du plan du cimetière avec informatisation des données...
- mise aux normes des « points - feu »,...

Mais, surtout, au fil des mois, les vrais grands projets se sont peu à peu mis en place :

- mise aux normes de l'assainissement (déconnexions de fossés réalisées en 2009, curage de la lagune avec valorisation des boues, construction d'une nouvelle station d'épuration redimensionnée...), le tout programmé pour le 2^{ème} semestre 2010,
- requalification du bourg avec consultation des différents partenaires, programmation des travaux par secteurs et par tranches financières. Cette réflexion inclura : assainissement, sécurité, éducation (en oeuvrant bien sûr pour le maintien de l'école), économie, habitat (en tenant compte du constat apporté par le recensement de janvier / février 2010), sécurité, voiries...

Cette étude sera réalisée au cours du 1^{er} semestre 2010.

Ces projets importants vont requérir la participation de tous : celle des élus mais aussi la votre. Différents moyens de communication seront utilisés : la consultation du tout nouveau site Internet de Grézolles (accessible sur www.grezolles.fr), un système d'affichage à créer pour consultation permanente des informations, des prises d'avis « en direct » auprès de ceux d'entre vous qui en exprimeront le désir.

La conjoncture actuelle étant, vous le savez, un peu « évasive » sur les ressources futures de nos petites communes, il reste à espérer que les réformes annoncées apporteront les « facilitations » administratives et financières requises pour mener à bien nos projets ainsi que le maintien de certaines libertés d'actions au niveau du territoire.

Et, si je ne peux m'autoriser à réutiliser le « Yes we can » qui marqua quelques temps l'entrée de notre village, j'avoue garder optimisme et énergie et vous assure « remettre 100 fois sur le métier » ces projets fondamentaux afin de les transformer au mieux en réalités.

Dans cette attente, et en espérant pouvoir compter sur votre aide, je vous adresse pour l'année 2010 tous mes vœux de joie et santé mais aussi de ténacité face à ces projets.

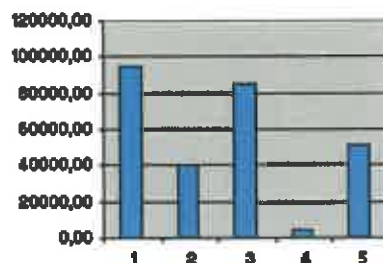
Le Maire,
Françoise CLEMENT

Budget primitif 2009

Fonctionnement :

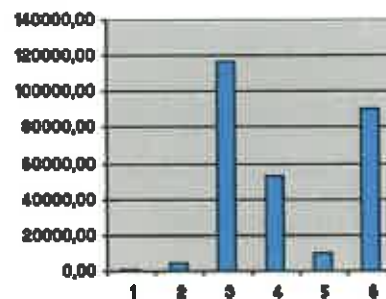
DEPENSES

Charges à caractère général -1-	95359,23	34,6
Charges de personnel -2-	40180,00	14,6
Autres charges de gestion courante -3-	85290,66	30,9
Charges financières -4-	4074,08	1,5
Virement à la section investissement -5-	50923,03	18,5
TOTAL	275827,00	100,0



RECETTES

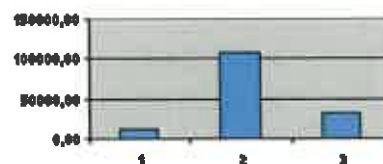
Atténuation de charges -1-	1500,00	0,5
Produits de service -2-	4622,00	1,7
Impôts et taxes -3-	116723,00	42,3
Dotations et participations -4-	53423,00	19,4
Autres produits de gestion courante -5-	9574,00	3,5
Excédent antérieur reporté -6-	89985,00	32,6
TOTAL	275827,00	100,0



Investissement :

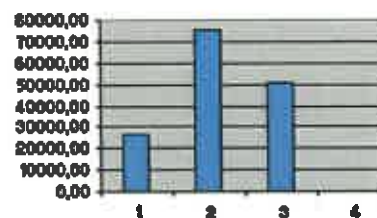
DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	12178,18	7,9
Immobilisations en cours -2-	108015,76	70,5
Solde d'exécution reporté -3-	33115,09	21,6
TOTAL	153309,03	100,0



RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	26794,00	17,5
Subventions d'équipement -2-	75592,00	49,3
Virement de la section fonctionnement -3-	50923,03	33,2
Solde d'exécution reporté -4-	0,00	0,0
TOTAL	153309,03	100,0



Un peu plus de détails...

Document établi à partir du budget prévisionnel 2009 réalisé en mars/avril 2009. Certaines données ont donc pu être modifiées depuis.

Section investissements :

Financièrement parlant :	
Dépenses	153309,03
dont	
Emprunts (Remb. Part capitale)	12178,18
Immobilisations corporelles	13000,00
Immobilisations en cours	128130,85
Recettes	153309,03
dont	
FCTVA	17916,91
Excédents de fonct. capitalisés	8877,09
Subventions	75592,00
Virement à la section fonct.	50923,03

Numérotation des rues :

Dépenses	4500,00
Recettes*	0,00

Acquisition de biens 2009

Dépenses	23200,00
Recettes*	3000,00

Extension réseaux Le Plat

Dépenses	35000,91
Recettes*	2578,00

Voirie 2007 :

Dépenses :	7261,00
Recettes* :	12690,00

Voirie 2008 :

Dépenses :	15206,00
Recettes* :	14347,00

Voirie 2009 :

Dépenses :	36651,42
Recettes* :	18387,00

Opérations financières et non affectées :

Dépenses	12178,18
dont	
Emprunts divers	6103,77
SIEL (emprunts)	6074,41

Déconnexion des fossés

Dépenses	43560,00
Recettes*	14000,00

* : subventions du département

Section investissements et fonctionnement :**Logements Ancienne Mairie :**

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à 36854,85
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à 31979,93

Assainissement :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à 127811,91
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à 7520,78

CCAS :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à 6351,30
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à 5415,38

Travaux, projets...

Petites finitions à la mairie :

Suite à des remontées d'humidité, Monsieur Chevalier (père) s'est engagé à refaire un « bandeau imperméabilisé » sur les pans de murs qui nécessitent cette intervention. Il a tenu sa promesse et a réalisé le chantier.

Economies d'énergie :

Un bilan a été effectué par les services du SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique) afin d'évaluer la consommation et surtout la surconsommation d'énergie. Des économies peuvent apparemment être réalisées à la mairie et à l'école. Le chauffage de la mairie a été programmé dans ce sens. La pose d'un programmeur à l'école est probablement la seule solution pour abonder dans le même sens.

L'anclen presbytère :

Le bâtiment posait « quelques soucis » : l'escalier d'accès aux appartements a été refait, de même que celui qui permet d'accéder aux caves. Une barrière de sécurité a été posée pour en faciliter l'accès. Le drainage des eaux pluviales a été repris. L'antenne de télévision est « sortie du grenier » afin d'améliorer la réception. Le hangar a été aménagé en local pour entreposer le matériel de l'employé communal : électricité, mezzanine, pour sur le sol, notre cantonnier pourra ainsi « prendre ses aises » et travailler à l'abri des intempéries.



Cimetière :

Une mise à jour du plan et des documents de concession est effectuée par Jacques Dugenetet. L'informatisation de ces données est également en cours. Un règlement a été élaboré avec modification des tarifs et des durées de concession. Un columbarium et un Jardin des Souvenirs ont été implantés par l'entreprise Colombat. Pour toute information, vous pouvez vous adresser en mairie.

Coupe d'arbres :

En bordure de l'Aix, plusieurs arbres enracinés dans le mur de soutènement faisaient leviers et le menaçaient dangereusement. Ils ont été coupés par l'entreprise Laurent.

Les abords seront sécurisés (un projet de barrière est à l'étude).



Création du site Internet de la commune :

Il a été réalisé par Monsieur Florent VITTOZ, entreprise mmsi, de Civens avec l'aide bien sûr de l'équipe municipale pour la partie documentation. Notre référent communal est Sébastien RATHIER. C'est donc à lui qu'il faut vous adresser pour faire paraître infos et annonces de manifestations. Pour visiter le site, il suffit de taper www.grezolles.fr. Bonne navigation...



Eclairage, esthétique et économies de consommation :

Après de longues hésitations, il a été décidé de modifier l'éclairage public. Les boules lumineuses seront remplacées par des lanternes que vous avez pu observer sur la place du Château : c'est un choix esthétique, certes, qui correspond à la requalification du bourg et à l'envie de mise en valeur du village. Mais c'est aussi un choix écologique : la puissance des systèmes d'éclairage sera diminuée et la charge de lumière dirigée uniquement vers le bas. Les mâts seront conservés.

Assainissement :

- Déconnexion des fossés :

Suite à l'enquête de zonage et assainissement, 2 fossés (eaux pluviales) ont été déconnectés du réseau d'assainissement collectif afin de ne pas encombrer la station d'épuration. Les travaux ont été confiés à l'entreprise SADE.

La 1^{ère} de ces déconnexions a concerné la sortie du bourg côté Saint-Just-en-Chevalet. Le chantier a également permis de mettre en fonctionnement des bouches d'égout système « cloche » qui ne fonctionnaient pas et laissaient cette partie du bourg en eau en cas de fortes pluies.

La 2^{ème} déconnexion permettra de drainer les eaux qui descendent de la chapelle jusqu'à la RD1. Une sortie d'assainissement à ciel ouvert a également été mise aux normes sur le secteur.

Assainissement (suite) :

- Valorisation des boues :

Il convient de procéder au curage des boues de la lagune, même si elle doit être renouvelée. L'opération de curage et valorisation des boues se fera en parallèle avec la construction du nouvel équipement. C'est l'entreprise SEDE Environnement qui est chargée de l'étude. Même si l'étude se met en place fin 2009, les travaux ne seront effectués qu'en 2010.

- Station d'épuration :

La station d'épuration est désormais saturée. Une étude fin 2009 permettra d'établir l'implantation en même lieu d'une station avec filtres à roseaux. C'est le Bureau d'Etudes REALITES qui est chargé de cette étude. Les travaux seront également effectués en 2010.

Pour tous les travaux d'assainissement, le dossier a été adressé au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau pour accord et demande de subvention. Une autorisation a également été demandée à la Police de l'Eau.

Urbanisme :

- Dénomination des rues :

Une enquête a été menée auprès de la population du village. Le dépouillement a été réalisé par des membres de l'équipe municipale. Les diverses plaques ont été retenues auprès de l'entreprise RANGEARD/GIROD qui a assuré la pose des plaques de rues alors que, par mesure d'économie, les plaques numéros ont été posées par des membres de l'équipe municipale ou par des particuliers.



- Requalification du bourg :

Un projet global de réaménagement du bourg est à l'étude avec l'aide du Bureau d'Etudes REALITES. Cela permet de réfléchir et de mettre en relation tous les paramètres : réseaux souterrains, assainissement aux normes, voiries, réseaux d'électricité et télécommunications, accès aux commerces et édifices publics, esthétique et, bien sûr, programmation et fragmentation des travaux. Dans le cadre d'un tel projet appelé COCA (CONtrat Communal d'Aménagement), l'aide du Conseil Général est optimisée. Une réunion publique d'information sera organisée.

- Aménagement du secteur de La Chaux :

La décision prise en Conseil Municipal de refaire la voirie d'une partie de ce secteur a suscité des interrogations et a peu à peu modifié l'ampleur du chantier : les réseaux électricité et télécommunications ont été enfouis (entreprise COLOMBAT de Saint Marcel d'Urfé, ERDE sous l'égide du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electricité)). Des canalisations déficientes ont été changées (entreprise SADE). Quatre points lumineux ont été installés, les mêmes que dans le bourg afin de considérer ce quartier comme continuité réelle du village. Le revêtement final a été posé par l'entreprise COLAS. Un ralentisseur a été créé en début de ligne droite.

Urbanisme (suite) :

- Le Plat :

Les réseaux proposés (assainissement collectif, électricité, télécommunications, eau) offrent la possibilité de construire de part et d'autre du chemin. Le principe de PVR (Participation pour Voies et Réseaux) permet à la commune de récupérer une petite partie de son investissement. Les deux chemins ont été bornés : celui qui rejoint la RD26, qui offrira par la suite une issue autre qu'un retournement, ainsi que le chemin central.

Voirie :

- Enrobé pour les parties supérieure et inférieure du chemin de Grandchamp.

- Enrobé pour le chemin de la Chaux qui a été légèrement élargi pour permettre confort et croisement à petite vitesse. A noter que le bas du chemin n'a volontairement pas été réalisé, l'entrée de Grézolles côté Saint Germain Laval étant peut-être appelée à être réaménagée.

- Bi-couche pour le chemin de Miolland, l'amorce ayant été réalisée dans l'été par le Conseil Général.

- Le chemin du Bray a été travaillé par l'entreprise SITERRE suite à des ravinements. Il a été convenu, en Conseil Municipal, d'assurer un entretien plus régulier des différents chemins.

Le fauchage et taillage des haies ont été réalisés une fois par l'entreprise PALABOST et une fois par l'entreprise DADOLLE.



Chemins de randonnées :

Le plan concernant les chemins goudronnés ou non goudronnés de la commune a été remis à jour par la Commission Voirie. Il a été entériné au niveau départemental.

Protection contre l'incendie :

Le poteau d'incendie à proximité du Pont d'Aix a été changé ; celui proche du carrefour de la mairie a été réparé. Des travaux de peinture seront réalisés par l'employé communal dans l'hiver.

Eglise :

Une réunion entre la Mairie et des artisans de différentes professions a eu lieu début décembre pour établir un diagnostic de l'édifice ; des devis sont attendus. A l'issue, une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Général pour, dans un premier temps, mettre l'édifice « hors d'eau ».

DUER :

Un Document Unique d'Evaluation des Risques doit être mis en place comme dans toute entreprise. Notre secrétaire de mairie a donc fait 2 journées de formation. Le document est en cours d'élaboration.

A propos du cimetière...

1°) Les travaux de la commission

Les membres de la « commission cimetière » travaillent depuis plusieurs mois sur ce sujet et les travaux suivants sont en cours :

- Mise à jour des plans
- Recherche et classement des documents pour recenser les titulaires et les ayants droit.
- Analyse des emplacements disponibles
- Suivi des concessions en fin de droit, information aux familles, lancement des procédures de reprise
- Mise à jour des documents et logiciel à chaque évènement (inhumations, exhumations, dépôts d'urnes, travaux, ...)
- Mise en place d'une gestion informatisée du cimetière

2°) Aménagement d'un espace cinéraire

2.1 Préambule

La crémation est une tendance qui se développe, au début des années 80, moins de 1% des français choisissaient la crémation, aujourd'hui ils sont plus de 25%.

Même si cette tendance est moins élevée en milieu rural, l'Equipe municipale a décidé de créer un espace cinéraire pour répondre à ce besoin et également pallier à un manque de place de plus en plus évident.



2.2 Description de l'espace cinéraire

A) Le columbarium

2 columbariums à 2 cases ont été installés, chaque case peut contenir 3 à 4 urnes ; la plaque de fermeture peut recevoir les inscriptions souhaitées par la famille (nom, prénom, année de naissance et de décès,..)

B) L'espace de dispersion des cendres

Il est constitué d'une zone en galets surmontée d'une stèle en forme de flamme. Les familles peuvent marquer la mémoire de leur défunt en inscrivant son nom sur un « livre des souvenirs » également implanté dans cet espace.

3°) Règlement

Le règlement général du cimetière ainsi que le règlement spécifique de l'espace cinéraire sont disponibles en mairie.

Les familles peuvent contacter la mairie pour tous renseignements concernant les coûts des concessions (emplacements pour sépultures ou espace cinéraire).

Etat civil 2009

Naissances :

VALLENSANT Thibaud	né le 12 mai à Montbrison
AGRAFEIL Noah	né le 29 mai à Roanne
PEURIERE Agathe	né le 9 juin à Roanne
MICHAUD Maëlys	né le 1 août à Roanne
BRUYERE Thomas	né le 4 septembre à Roanne

Mariage :

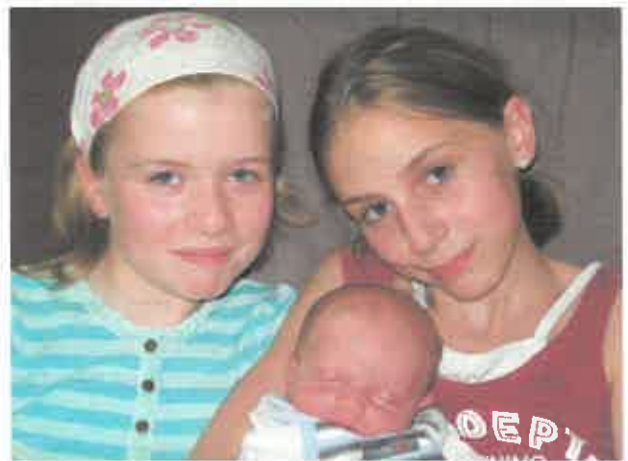
Vanessa VEILLAS et Richard PAILLET le 1^{er} mai à Grézolles

Inhumations :

CHARRIER Claudia	décédée le 13 mai à Roanne
VEILLAS Jean	décédé le 17 mai à St Priest en Jarez
DADOLLE Bernard	décédé le 19 mai à Grézolles
DEBOUT Etienne	décédé le 11 juin à Tassin la Demi Lune
BONHOMME Juana	décédée le 16 juin à Lyon (5 ^e)
DAMON Roger	décédé le 30 août à Mably
SITERRE Jeanne	décédée le 3 septembre à Montbrison
RIVIERE Henriette	décédée le 9 octobre à Saint-Nazaire
JOUSSELIN Lucienne	décédée le 3 décembre à Reims

Les bébés de l'année...

Noélie et Rose sont heureux d'accueillir leur petit frère **Thibaud** né le 12 mai 2009 à Montbrison. Il est le troisième enfant de Evelynne et Pierre Vallensant.



Matthias et Emma sont heureux d'accueillir leur petit frère **Noah** né le 29 mai 2009 à Roanne. Il est le troisième enfant de Karine et David Agrafeil.

Audrey est heureux d'accueillir sa petite soeur **Agathe** née le 9 juin 2009 à Roanne. Elle est le deuxième enfant de Stéphanie et Laurent Peurière.



Coralie est heureux d'accueillir sa petite soeur **Maëlys** née le 1 août 2009 à Roanne. Elle est le deuxième enfant de Annie Simonin et Laurent Michaud.

Lilian et Clara sont heureux d'accueillir leur petit frère **Thomas** né le 4 septembre 2009 à Roanne. Il est le troisième enfant de Roxane et Jean-Pierre Bruyère.



Ils se sont dit oui...



Vendredi 1^{er} mai, la famille et les amis de Vanessa Veillas et Richard Paillet étaient réunis pour l'échange de leurs consentements mutuels. Tous nos vœux de bonheur pour ce nouveau couple...

INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les jours et horaires d'ouverture ont été modifiés de la manière suivante :

- Les mardis de 14h à 17h
- Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Une permanence est assurée les samedis de 9h à 11h par le maire et les adjoints

Recensement militaire :

A partir de 16 ans, dans le mois suivant la date d'anniversaire, tous les jeunes (filles ou garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille ou une carte d'identité.

Inscription sur les listes électorales :

Si vous avez atteint l'âge de 18 ans ou si vous avez déménagé au cours de l'année 2008, vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale en vous présentant en mairie muni d'une pièce d'identité.

Poubelles :

Rappel : Le ramassage des ordures ménagères est effectué au porte à porte les mardis soirs ; pour le confort de tous, aucun dépôt n'est admis sur la commune.

Si vous désirez acquérir un container pour les entreposer, vous pouvez vous signaler en mairie, des achats groupés peuvent être organisés avec la Communauté de Communes.

Des containers pour le tri sélectif des déchets sont à votre disposition sur la place de la mairie, nous demandons à tous de bien respecter les consignes indiquées sur chaque container et de laisser propre les abords.

Il est demandé aux personnes qui stationnent leur véhicule sur la place, de ne pas se garer trop près de ces containers afin de ne pas gêner ceux qui déposent les déchets.

Stationnement :

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner de façon permanente sur les trottoirs. Notre route départementale qui traverse le village est très fréquentée et il est dangereux pour les passants de devoir se déporter sur la chaussée. **Le secteur le plus dangereux se situe dans le virage, aux abords du garage Poncet.**

En attendant un aménagement plus global du bourg, merci de respecter ces consignes.

Une vie n'a pas de prix !

Extraits d'actes d'état civil (Naissance, mariage, décès,...)

La demande doit être adressée auprès de la Mairie du lieu d'enregistrement de ces actes.

Demandes de Carte d'identité ou de passeport :

1) Documents à fournir :

- 2 photos d'identité (faites par un photographe)
- 1 extrait de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance)
- 1 justificatif de domicile (ex : quittance EDF, EAU,...)
- Livret de famille

2) Lieu de demande :

- Carte nationale d'identité : mairie de Grézolles
- Passeport international électronique : mairies habilitées (Roanne, Feurs, Balbigny, Boën...)

Tarif location salle J.L. PRAS

	Saison estivale (01/05 – 31/10)	Saison hivernale (01/11 – 30/04)	
Réunions : Assoc. ext. à la commune	20€	30€	En cas d'utilisation régulière, un forfait peut être étudié
Soirées : Associations de la commune ou ext. – Particuliers	50€	70€	

→ **Utilisation gratuite pour les réunions des associations de la commune**

Nota: Ces tarifs sont précisés et modifiés par délibération du conseil municipal. Les cas exceptionnels non prévus sont étudiés par le Maire. Le règlement de la location s'effectue par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public. Un chèque de caution de 150 € est demandé à la remise des clefs. Le règlement est disponible en Mairie et est affiché dans la salle.

La Mairie informe les présidents d'associations qu'un compteur forain est disponible sur la Place du Village. Une demande devra être formulée en Mairie 1 mois avant les manifestations.

2010 Année du recensement

La nouvelle formule de recensement instaurée par l'Etat pour les communes de moins de 10.000 habitants a créé une rotation par cinquième. Ce qui signifie que chaque année un cinquième des communes est concerné par ce recensement. Cette formule actuelle permet de recueillir des données et d'établir une photographie de la France plus juste et constamment actualisée.

Cette année, Grézolles est concerné par ce recensement qui se déroulera **du 21 janvier au 20 février 2010**. Le recensement supervisé par l'Etat, confié à l'INSEE est préparé et réalisé par les communes.

Un superviseur de l'INSEE travaille donc avec un coordonateur communal. La collecte des informations est effectuée par un agent recenseur. Pour notre commune, Béatrice Gilbert, originaire de Saint Germain Laval, sera chargée de collecter les données qui seront ensuite transmises à la mairie de Grézolles.



Nous demandons à tous de réserver un bon accueil à cet agent qui pourra éventuellement, si vous le souhaitez, vous aider à remplir les fiches qui vous seront distribuées. Pour faciliter la tâche de l'agent recenseur, il est nécessaire qu'il puisse récupérer les données assez rapidement.

Nous vous rappelons que ces données sont et restent strictement confidentielles et ne sont utilisées que pour les études de l'INSEE.

En vous remerciant de votre collaboration.

L'équipe municipale

Etude d'aménagement global du bourg de Grézolles

L'Equipe Municipale, soucieuse de développer harmonieusement et efficacement le village, a décidé la mise en place d'un **CO**ntrat **CO**mmunal d'**Am**énagement (projet COCA).

Un cahier des charges a été réalisé, il contient les informations suivantes :

- Des données relatives à la situation géographique et administrative
- Des données générales concernant le nombre d'habitants, les écoles, l'activité économique,..
- les projets et études en cours ou déjà réalisés
- Les problématiques dominantes (sécurité sur RD1, l'assainissement, la voirie, les bâtiments, l'urbanisation, les commerces, les artisans, l'agriculture, l'environnement, les économies d'énergie, les maisons inoccupées, les associations, le cadre de vie...)

1) Les Partenaires

Pour mener à bien ce projet, l'étude est encadrée par un Comité de Pilotage constitué par :

- * La Commission Communale
- * Le Conseil Général de la Loire
- * Le bureau d'études « Réalités »

D'autres partenaires peuvent élargir ce Comité de Pilotage :

- * La Communauté de Commune des Vals d'Aix et Isable
- * Le Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Loire (SIEL)
- *

2) Les objectifs de la mission

Cette étude devra permettre de préciser les principaux enjeux et problématiques de la commune.

Ce travail doit donner lieu à la définition, par le bureau d'études, de différentes hypothèses d'aménagement à même de répondre à tout ou partie des problèmes soulevés.

L'objectif étant de définir une stratégie globale d'aménagement et de développement de la commune, à court, moyen et long terme et de décliner cette stratégie dans un programme d'actions pluriannuel.

Il s'agit aussi d'éviter les interventions morcelées et sans cohérence dans le temps.

3) Le déroulement de l'étude

Elle se décompose en 3 phases :

A) Le diagnostic prospectif :

Etablir un état des lieux complet de la commune, recenser les points forts et les points faibles, analyser le fonctionnement de la commune.

B) Proposition de scénarii :

Proposer des aménagements permettant de résoudre les problèmes ayant été révélés lors de la phase de diagnostic, l'objectif étant de définir une liste d'actions à réaliser.

En concertation avec la population, la commission communale se prononcera sur les actions qu'elle souhaite retenir.

C) Scénario retenu :

Choisir le scénario qui convient le mieux à la commune et à ses capacités financières. Définir des priorités et classer les actions par ordre de réalisation. Réaliser un programme d'aménagement à court terme.

Avant la concrétisation des actions, la commune envisage de signer un contrat avec le Conseil Général.

Les premiers aménagements pourront démarrer dès la signature du contrat.

INFORMATION

Dans le but de réaliser un diagnostic aussi complet que possible, nous invitons toutes les personnes désireuses de participer à cette action à s'inscrire dès à présent en Mairie (commerçants, artisans, industriels, agriculteurs, habitants du village, responsables d'associations, anciens élus...). La qualité de notre projet dépendra de la richesse et de la diversité de vos idées... Alors venez nombreux !

Des entretiens individuels, dans le cadre de l'élaboration du diagnostic, sont programmés

le mercredi 17 février 2010 après-midi

Une planification des entretiens sera réalisée en fonction du nombre de personnes inscrites.

Merçi à tous



Informations du SIEL sur les pompes à chaleur...

Le réseau électrique contrarié

Le marché des Pompes à Chaleur (PAC) en France augmente de près de 20 % chaque année. Le Grenelle de l'Environnement annonce l'installation de deux millions d'équipements d'ici à 2020.

Technologie promue par nombre d'entreprises, les PAC souffrent néanmoins de cette évolution rapide, de performances parfois discutables et de contraintes environnementales certaines.

PAC géothermales : plus stables

Appelée aussi « géothermie de surface », les pompes à chaleur géothermales puisent une partie de leur énergie dans le sol grâce à un système de captage horizontal ou vertical.

Ces pompes à chaleur récupèrent l'énergie solaire accumulée dans la terre. Leur rendement peut être intéressant, mais elles nécessitent une grande surface de captage (1,5 fois la surface chauffée) ou des forages profonds et coûteux.

Aérothermie : air extérieur ou air extrait

Leur coefficient de performance est plus faible que celui de leurs « cousines » géothermiques mais elles peuvent permettre de diviser par deux la consommation d'électricité pour le chauffage. Les PAC sur air puisent leur énergie dans l'air extérieur et sont donc tributaires de la température ambiante. Plus il fait froid, plus la machine sollicite l'électricité... Elles seront donc moins conseillées en altitude.

Les spécialistes de l'habitat performant soulignent qu'elles peuvent être très efficaces si le logement est particulièrement bien isolé (maison passive...) et si la pompe à chaleur puise son énergie dans l'air extrait du bâtiment par une ventilation double flux.

Une « pompe à chaleur » est appelée ainsi parce qu'elle « pompe » la chaleur dans un endroit froid pour la transférer vers un endroit chaud (analogie avec une pompe qui fait monter l'eau). Pour qu'un tel appareil fonctionne, il est indispensable qu'il ait de la chaleur à pomper, c'est-à-dire que l'écart de température entre le froid et le chaud doit être le plus faible possible.

On peut attribuer son invention à James Harrison, imprimeur écossais émigré en Australie, qui, en 1851, fabriquait de la glace artificielle en comprimant de l'éther. Depuis cette époque, les techniques se sont diversifiées, pour répondre aux besoins de réfrigération, de climatisation et de chauffage. C'est ainsi qu'il existe une grande variété de « pompes à chaleur ».

Pour des pompes à chaleur en phase avec le réseau électrique

Toutes les installations de PAC doivent répondre à la norme NF C15 100 et être branchées en triphasé afin qu'elles ne perturbent pas le réseau électrique. Dans le cas contraire, elles peuvent induire des besoins de renforcement de réseau très onéreux pour la collectivité.

La multiplicité des installations de pompes à chaleur alarme les gestionnaires des réseaux électriques.

Les appels de puissance au démarrage, aussi brefs soient-ils, peuvent nécessiter un renforcement du réseau électrique pour éviter d'importants déséquilibres.

Pour les habitations en bout de ligne le phénomène est encore plus marqué. : la tension du réseau étant insuffisante, la PAC ne démarre pas, et les autres abonnés branchés sur le même transformateur ressentent cette perturbation.

L'installation de ces PAC pour des raisons économiques individuelles peut donc avoir une forte incidence financière pour la collectivité...

Cela est d'autant plus vrai avec les installations branchées en monophasé qui exerce la demande sur une seule phase.

C'est pour cela qu'il est plus que conseillé d'opter pour un branchement en triphasé qui permet une meilleure répartition de l'appel d'énergie.

De même, il faut opter pour des appareils avec un démarrage progressif qui limite l'appel de puissance instantané.

Selon la norme C15 100, le démarrage de la PAC ne doit pas dépasser le seuil ampère métrique qui s'impose à tous les appareils à moteur électriques (par exemple : 45 ampères en monophasé). Hélas, tous les équipements ne respectent pas encore cette norme, car elle induit un certain surcoût....

La diffusion massive des pompes à chaleur ces dernières années a fortement accru les demande de renforcements du réseau électrique, qui sont très onéreux :

- 60 à 150 € par mètre linéaire de réseau

- 15 000 à 50 000 € pour changer un transformateur.

Afin de s'assurer d'une installation des plus efficaces, il est conseillé de choisir un professionnel agréé QualiPAC et du matériel NF PAC.

Plus d'info sur : www.afpac.org

Les Pompes à Chaleur et l'effet de serre

Nombre de personnes investissent dans les pompes à chaleur afin de combiner les économies financières et un geste pour l'environnement.

Sur ce deuxième point, les avantages de la PAC sont discutables. **En effet, les PAC sollicitent une part non négligeable d'électricité et elles contribuent ainsi à l'utilisation des centrales à charbon ou au fioul lourd, voire aux importations d'électricité, pour faire face aux pics de consommation les jours très froids.**

De plus, les PAC contiennent des gaz fluorés (fluides frigorigènes) qui sont de puissants gaz à effet de serre (de 300 à 11 700 fois plus nocifs que le CO₂). Comme pour les «clims» des voitures, ces gaz s'échappent du circuit, jusqu'à 3% par an et sont peu recyclés en fin de vie de l'appareil.

Depuis Juillet 2009, il est obligatoire de faire mesurer la quantité de fluide présent dans le circuit afin de détecter les éventuelles fuites. Ce contrôle obligatoire est facturé au minimum 200 €.

La possibilité de climatiser à partir d'une PAC donne à tout un chacun le loisir de surconsommer de l'électricité en été et peut être d'annuler les économies réalisées en hiver. Sous nos climats, il est très rare d'avoir besoin de climatiser : il existe bien d'autres façons de se protéger de la chaleur.

Enfin, les performances annoncées par les vendeurs de pompes à chaleur sont rarement atteintes en moyenne sur l'année entière. Le SIEL a procédé à des mesures sur le terrain, qui confirment ce décalage (pour un COP de 4 annoncé le SIEL a mesuré une moyenne de 2,4).



Développement économique :

La ZAC des Grandes Terres se remplit :

En 2009, 4 nouvelles entreprises se sont installées : EXP'EAU (piscines), EVAFLO (mécanique générale), F2AC (fonderie alu), TECNIMODERN AUTOMATION (fabrication de machines à ensacher)... et les derniers terrains disponibles vendus à Moulins NICOT et Entreprise CHERBLAND...

Ce qui porte le nombre d'entreprises à 12 (dont 3 dans l'atelier partagé intercommunal)

Au vu de ces dernières installations :
- **lancement du projet d'extension de la ZAC**
- **1^{ère} acquisition foncière : 2 ha en janvier 2010**

Les budgets primitifs 2009

Votés le 25/03/2009 s'équilibrent en recettes et dépenses :

Budget général de la CCVAI :

Fonctionnement : 900 679 €

Investissement : 478 500 €

Budget Ecole de musique et

Danse :

Fonctionnement : 52 327.02 €

Investissement : 2 936.24 €

Gestion et valorisation des déchets :

- Un accueil en déchèterie amélioré par les travaux d'agrandissement et d'aménagement
- De nouveaux prestataires de collecte des déchets depuis le 1^{er} avril 2009 :
 - Société SORECA pour la collecte des journaux, emballages et du verre déposés dans les points d'apport volontaire
 - Société BM Environnement pour la collecte des ordures ménagères

Important : déposer les ordures ménagères dans des conteneurs fermés et normalisés
Renseignements auprès de la CCVAI.

En vue d'optimiser la collecte, une nouvelle organisation de ramassage des ordures ménagères au 01/01/2010

Accompagnement d'un projet de micro-crèche sur la commune de St Martin la Sauveté
Avancement du projet de multi-accueil... tout en renforçant les services existants et l'information aux familles

Enfance Jeunesse

Contact : Isabelle FONTVIEILLE 04 77 65 48 75

- **L'Accueil de Loisirs « ADOS » :** Structure de loisirs permettant aux jeunes à partir de la 6^{ème} de bénéficier d'animations variées (sportives, culturelles, manuelles, ...) durant les vacances scolaires, et d'un club Théâtre le samedi après midi par quinzaine.
Rens. : Grégory BRAULT 04-77-65-48-75 / 06-31-41-37-28
- **L'Accueil de Loisirs « Les Farfadets » :** Cette structure est animée par l'association Familles Rurales de St Germain Laval.

Elle prend en charges les enfants à partir de 3 ans et ce jusqu'au CM2. Elle fonctionne toutes les vacances scolaires depuis cette année (février et Toussaint en plus de 2008) et également en périscolaire le mardi soir (2H) et mercredi toute la journée (10H) dans les locaux de la Communauté de Communes.

Rens. : Bertrand CHINAL 04-77-65-48-75
(mardi après midi et mercredi toute la journée) Site internet : <http://asso-famillesrurales.saintgermainlaval.e-monsite.com>

➤ **Le RELAIS ASSISTANTS MATERNELS :**

Le relais A pour vocation d'informer et de renseigner les parents sur les modes de gardes du canton. C'est aussi un lieu d'animation et de professionnalisation pour les Assistantes Maternelles Agréées et de sociabilisation des enfants

Ouvert : Lundi sans rendez-vous de 14 h à 18 h
Mardi sur rendez-vous de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 17 h 30
Jeudi sur rendez-vous de 13 h 30 à 15 h

Rens. : Aurélie BUTIN 04-77-65-58-02

Des bâtiments. au service de tous :

- Des salles de sports qui ont bénéficié d'améliorations du niveau d'équipement en 2009
- La Maison des services publics, siège de la Communauté de Communes inaugurée le 24 octobre 2009
Une labellisation « Relais Services Publics » en 2010
- Maison de retraite de St Germain Laval Des efforts constants pour améliorer le niveau de sécurité et la qualité de la vie résidentielle
Des aménagements en 2010 et une extension future

Des échanges à renforcer :

- Un site internet qui va être rénové début 2010**
- Une réflexion « Mutualisation » engagée en 2009**

Intervention de l'équipe technique

- pour l'entretien et les petites réparations dans les salles de sports et au siège de la Communauté de Communes
- et un soutien logistique lors d'événements, type réunions, inauguration...

Environnement / Cadre de vie :

- Entretien et développement de notre patrimoine naturel grâce à l'équipe technique :
 - Entretien des espaces verts de :
 - Château de Pompliers pour le compte du Conseil Général
 - ZAC des grandes terres
 - Déchetterie
 - Sentiers de randonnée : Entretien de tous les sentiers figurant sur le topoguide intercommunal
- Développement des potentialités touristiques :
 - Instauration de la taxe de séjour qui servira à financer les projets touristiques
 - Portage des actions du Syndicat d'Initiative
 - Travail en réseau au sein du Pôle des Offices de tourisme et Syndicats d'Initiative du Roannais pour la promotion du territoire

Pour tout renseignement :
CCVAI Tel 04-77-65-48-75
ccvai@wanadoo.fr

Lancement en 2010 de la refonte des sentiers de randonnée et du topoguide

Culture

- Une médiathèque intercommunale qui prend son essor
 - A la mi-novembre :
 - 297 familles abonnement familiaux
 - 264 cartes adultes
 - 177 cartes jeunes
 - 9 cartes bénévoles
 - 18 cartes collectives
- Une école de danse en développement avec notamment la création de nouveaux cours pour les ados
- Une école de musique qui continue de proposer un choix diversifié de pratique instrumentale : piano, flûte à bec, guitare, accordéon, violon, batterie...

Une volonté de développer les animations et l'accueil des scolaires autour du livre

Des auditions, des spectacles, de musique et de danse

De nouvelles constructions à Grézolles...

2009 aura été une année faste pour notre village en termes d'urbanisme et d'habitat. Effectivement, 5 projets de constructions ont vu le jour sur notre petite commune de 289 habitants : 1 maison est habitée, les 4 autres sont en cours de construction...

Il est important de souligner que, bien que Grézolles n'ait pas de document d'urbanisme type plan local d'urbanisme (PLU) ou carte communale, certaines constructions ont été rendues possibles grâce à l'aménagement des réseaux et voiries sur le secteur « Le Plat » avec instauration de la participation voirie et réseaux (PVR). Ces nouvelles installations permettront de maintenir le niveau d'équipement (commerces, écoles, associations...) de notre territoire !



M. et Mme Dadolle Laurent



M. et Mme Vallensant Pierre



M. Siterre Richard et M^{elle} André Céline



M. et Mme Peurière Laurent



SCI Tétard

Classe de Grézolles : demandez le programme !



*Classe de mer à Agde
Juin 2009*



*Obtention du permis piéton
Mai 2009*

L'année scolaire 2008/2009 s'est achevée dans la bonne humeur, pour la classe de cycle 3, avec un programme chargé :

- Le « permis piéton », avec 100% de réussite pour la classe, diplômes qui nous ont été remis lors d'une journée à l'hippodrome de St Galmier, en compagnie du Préfet, de pompiers, de gendarmes, de la Croix Rouge, de Sébastien Loeb, de Miss Loire et même de joueurs de l'ASSE.

- Le quizz – astro qui, pendant 4 semaines, nous a bien occupés. Nous avons mené activement des recherches sur internet, pour remporter le défi qui nous était lancé. Nos efforts ont été récompensés, puisque nous sommes arrivés dans les 3 premiers du concours, et que nous avons gagné un bel ouvrage sur le Petit Prince ! Nous avons même appris, pendant ce projet, à lancer des fusées !

- Et, bien sur, la classe de mer tant attendue ! Le réconfort après le travail ! Quatre jours à Agde, avec visite d'aquarium, pêche à pied, promenade en bateau, baignade à la piscine et à la mer, petit train dans les salins d'Aigues-Mortes, un voyage inoubliable !

- Et puis, cet été, nos 7 CM2 ont quitté la petite école de Grézolles, pour prendre le chemin de la 6^e, au collège de St Germain Laval...



*En classe
Octobre 2009*



*Lutte
Novembre 2009*

*Planétarium
de St Etienne*



En septembre, une nouvelle année a donc commencé, avec deux nouveaux CE2 qui nous ont rejoints. Cette année scolaire 2009/2010 s'annonce, elle aussi, très animée déjà :

- Nous avons mené, au mois de novembre, des expériences sur les conditions d'une bonne germination.

- Des rencontres USEP ont déjà été organisées (Athlétisme, Lutte), d'autres suivront.

- La maîtresse nous autorise à monter nous-mêmes des petits spectacles. Une représentation de danse et des numéros de cirque ont déjà eu lieu dans la classe.

Sans oublier : les exposés, le jeu de l'objet insolite, les débats, les présentations de livres, les enquêtes de l'Inspecteur Lafouine, les comptes-rendus des informations du week-end, l'anglais, la météo, etc..., de multiples occasions de travailler le domaine de la langue orale ou écrite.

On ne s'ennuie pas !

Les écoliers de cycle 3

Cela s'est passé cette année...

30 janvier 2009 :

C'est autour de la traditionnelle galette des rois que l'équipe municipale a pu présenter ses vœux aux Grézollois.



15 février 2009 :

Des gagnants du concours de belote organisé par la société de Chasse de Grézolles entourent le président Lucien Vallensant.

7 mars 2009 :

Depuis des années, et ce quotidiennement, de nombreux Grézollois passaient devant l'entreprise Doitrand sans en estimer précisément l'importance des locaux. Une journée « portes ouvertes » de l'usine en activité, explications à l'appui, a donc suscité l'intérêt général.



19 mars 2009



8 mai 2009



Cette année, que ce soit à Grézolles ou à Souternon, les enfants du RPI se sont particulièrement impliqués lors des cérémonies de commémoration.



17 mai 2009 :

La course catégories « Jeunes » organisée par le VCR fait désormais partie du paysage grézollois. Cette année encore, notre « local », Baptiste Garrivier, s'est montré très performant.

18 au 24 mai 2009 :

Symposium de sculpture sur le thème « Les Vierges Noires » ; plusieurs artistes ont investi la Place du Château pour y réaliser chacun une œuvre qui embellira par la suite les rues du village : un sculpteur sur pierre, Paul Marandon, un sculpteur sur métal, Claude Cognet, deux mosaïstes, Mélaïne Lanoë et Marie-Laure Besson et un vitrailiste Cédric Bonnefond.



21 juin 2009 :

Rallye des voitures anciennes : la Place du Château se transforme en parking d'un autre âge et on ne sait où donner des yeux devant de si belles carrosseries...

14 et 15 août 2009 :

Deux jours de fête menés tambour battant et un succès fulgurant pour la soirée moules-frites.





4, 5 et 6 septembre 2009 :
Le traditionnel rendez-vous des chasseurs et sympathisants pour le ball-trap annuel aux Plassottes.

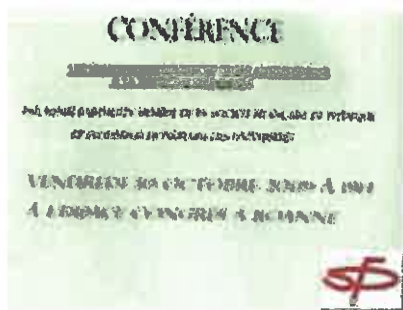
12 septembre 2009 :
Photos et apéritif à Grézolles, repas à la salle des fêtes de Luré, tous les ingrédients étaient réunis pour une journée des classes en 9 parfaitement réussie.



27 septembre 2009 :
Vision insolite ce dimanche : une montgolfière a décollé du pré Baray !

2 octobre 2009 :
Après un repas très convivial à la salle Jean-Louis Pras, les membres de la FNACA ont procédé à leur assemblée générale annuelle.





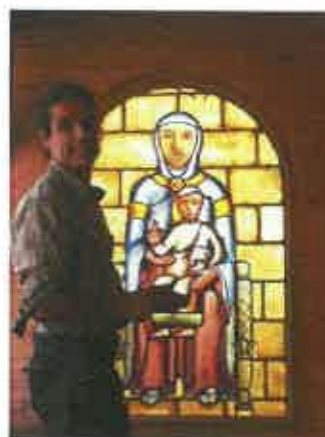
30 octobre 2009 :
Henri BARTHOLIN propose à l'Espace Congrès une conférence sur les nanotechnologies.

17 et 31 octobre 2009 :
Joëlle et Georges Baray accompagnés de François Robert au piano de cuisine, Mireille à la chanson, dans le cadre des Arts de la Table en Roannais.



Octobre - novembre 2009 :
Samedis après-midi laborieux pour petits et grands : de nouvelles décorations viennent d'année en année enrichir la parure de Noël du village. Cette année, un calendrier de l'avent géant en a été la vedette !

28 octobre 2009 :
La semaine dernière, Monsieur Souchon est venu installer le cadre du vitrail, rue du Val d'Aix. Aujourd'hui, Cédric Bonnefond est de retour parmi nous : il installe lui-même son œuvre.



31 octobre 2009 :
Halloween au village : une équipe de 3 charmants sorciers et sorcières s'est lancée dans la traditionnelle chasse aux bonbons.

4 mars 2009 :

Plus de 110 personnes sont venues à la collecte supervisée par les docteurs Paulin et Forget et les 12 couchettes aménagées pour l'occasion dans la salle Omnisport du Val d'Aix n'ont pas désempilé.

**5 décembre 2009 :**

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du Club de l'Amitié étaient près d'une quarantaine à se retrouver au restaurant Le Georget autour de leur présidente Claudine Louvet. Une bonne table, des chansons, des parties de cartes, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée un moment très agréable.

Décembre 2009 :

Comme tous les ans, l'équipe « décorations de Noël » coachée par Marie-Jo et Simon Rozanski nous propose une « nouveauté ». Cette année, c'est un magnifique Calendrier de l'Avent qui donne rendez-vous chaque matin aux enfants du village. Devinettes, charades et dessins aiguisent la curiosité au moment des découvertes quotidiennes.

**Décembre 2009 :**

- Mise en place des plaques de rues :



- Mise en place des lampadaires :

**12 décembre 2009 :**

Pour le spectacle de fin d'année de l'école, le cycle 2 a récité un poème, le cycle 3 a chanté une chanson sur les enfants de Palestine et du monde et le cycle 1 a chanté Noël Jazz avec tous les enfants du RPI. Le Père Noël a offert un sac cadeau à chaque enfant (papillottes, clémentines et un filet de rangement). Un goûter avec des gâteaux confectionnés par les parents et boissons offertes par le Sou ont été appréciés.



Nos anciens...

D'après l'âge moyen de nos seniors, on peut penser que l'air de Grézolles est sain. Un bon nombre de mamies a passé les 90 ans et se dirigent allègrement vers les 100 ans. Cette génération est toujours souriante et prête à vous offrir un bon café accompagné de gâteaux ; les hommes sont moins nombreux mais tout aussi agréables.

N'oublions pas les habitants qui résident hors de nos murs : Mmes Joandel et Bouchery sont à la MARPA à Saint Martin la Sauveté, Mme Ronzier à la maison de retraite de Saint Germain Laval et M. Nabonnand est à Roanne chez les Petites Sœurs des pauvres. Le repas de fin d'année permet de rassembler le plus grand nombre d'entre eux.

Souhaitons que dans un avenir prochain, nous puissions garder les anciens le plus longtemps possible sur notre territoire pour qu'ils soient heureux et vivent de très longues années sous le soleil de Grézolles.

FNACA

Créée en pleine guerre d'Algérie, le 21 septembre 1958, la FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord. Peuvent adhérer tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de Tunisie, leurs veuves, ascendants et orphelins ainsi que les pupilles de la Nation.

Ses buts :

- Défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie (1952-1962),
- Agir en faveur de la Paix en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie.

La section GREZOLLES – SOUTERNON regroupe à ce jour 26 adhérents. Elle organise annuellement un concours de belote mi-novembre et un voyage courant juin. <http://www.fnaca.org/fnaca.asp>



Sou des écoles

Bureau 2009 - 2010 :

Président : Olivier LEROUSSÉAU (Souternon)

Vice président : Jean Philippe MARIN (Grézolles)

Secrétaire : Karine PAYANT (Souternon)

Vice secrétaire : Jean Pierre BRUYERE (Grézolles)

Trésorier : Franck BEFORT (Souternon)

Vice trésorière : Stéphanie MARCOUX (Souternon)

Membres actifs : Nicolas DOITRAND (Juré), Nadège BEZOT (Luré) , Blandine SITERRE (Luré), Sébastien VERNAY (Grézolles)

Effectifs scolaires :

- Maternelle : petite, moyenne, une partie grande section à Souternon : 17 élèves (7 filles et 10 garçons) → 7 de Grézolles, 2 de Souternon, 2 de St Germain Laval, 4 de Luré , 1 de Juré, 1 de St Julien – Enseignantes : Mesdames Pichot et Bencun.

- Une partie grande section, CP et CE1 à Souternon : 17 élèves (8 filles et 9 garçons) → 6 de Grézolles, 7 de Souternon, 1 de Luré et 1 de Juré, 1 de St Julien d'Oddes, 1 de St Germain Laval – Enseignantes : Mesdames Joandel et Bencun.

- CE2, CM1 et CM2 à Grézolles : 12 élèves (6 filles et 6 garçons) → 5 de Grézolles, 6 de Souternon et 1 de Luré – Enseignante : Madame FAVARD

Soit 48 élèves sont inscrits à ce jour dont 2 n'ont que 2 ans, donc l'effectif est de 46 élèves.

Effectifs des années précédentes :

2001/02 : 63 élèves, 2002/03 : 57 élèves, 2003/04 : 53 élèves, 2004/05 : 47 élèves, 2005/06 : 52 élèves, 2006/07 : 50 élèves, 2007/08 : 50 élèves, 2008/09 : 48 élèves

Financements apportés par le Sou des écoles :

- Sortie au théâtre avant les vacances de Noël, pour les cycles 2 et 3.
- Sortie au cinéma dans l'année pour les cycles 1 et 2.
- Cinq rencontres USEP pour chaque cycle qui se déroulent dans différents villages.
- Un CD ROM éducatif pour les cycles 1 et 2 et un autre pour le cycle 3.
- Du matériel sportif pour les 3 cycles.
- Des abonnements à des revues telles que wapiti pour les 3 cycles.
- Des fournitures de toutes sortes pour fêter carnaval.
- Des cadeaux sont distribués aux élèves de CM2 pour leur départ en 6^{ème}.
- Répartition des frais par enfant pour l'année 2008-2009 est la suivante :
 - petite, moyenne et grande sections : 89,06 euros
 - CP, CE1 et CE2 : 118,17 euros
 - CM1 ET CM2 : 115,65 euros

Manifestations :

- Le concours de belote du 15 octobre 2009 à Souternon a été une déception avec 28 doublettes ; merci, néanmoins, aux parents présents. Il nous a permis de réaliser un résultat de 350 euros environ.
- Un spectacle de Noël a eu lieu à la salle de Luré, le 12 décembre 2009 avec des surprises et des friandises.
- Un repas dansant aura lieu le samedi 13 mars 2010 à la salle de Juré ; nous comptons sur votre présence au repas. Des cartes seront en vente auprès des membres du Bureau ainsi que chez les commerçants Grézollois.
- La marche des coucous aura lieu le dimanche 11 avril 2010 à Souternon avec quatre circuits pédestres.
- La fête de fin d'année se déroulera à la salle de Souternon fin juin 2010.

Le Sou des écoles remercie toutes les personnes qui participent chaque année au bon déroulement de nos manifestations et souhaite une bonne année à tous.

Société de chasse de Grézolles

La société de chasse de Grézolles compte aujourd'hui 28 membres. Le bureau est constitué de la manière suivante :

Président : Lucien VALLENSANT
Vice-président : Jean Paul VALLENSANT
Secrétaire : Armand FORGE
Vice-secrétaire : Romaric LOUVET
Trésorier : Didier LOUVET
Vice trésorier : Sylvain VALLENSANT

Cette année, deux jeunes permis, Sébastien ETAIX et Kévin PALABOST, un ancien secrétaire, René VEILLAS, un jeune en chasse accompagnée, Alexis BERGER sont venus grossir les rangs de nos actionnaires.

La reproduction naturelle de petits gibiers (faisans, perdrix...) récompense les efforts consentis par l'ensemble des chasseurs ; en effet, depuis plusieurs années, les sociétaires travaillent sur l'aménagement du territoire (agrains, cultures à gibier, jachères fleuries, régulation des espèces nuisibles). Elle déplore tout de même la disparition régulière des haies qui fournissent un abri naturel pour le gibier ainsi que pour beaucoup d'autres animaux.

En 2009, la société a organisé avec succès ses habituelles manifestations : concours de belote, soupe aux choux du 15 août et ball-trap.



La société de chasse de Grézolles présente à la population ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de ses activités.

Amicale des donneurs de sang

L'élection d'un nouveau bureau a eu lieu en janvier 2009.

- Président : Henri BOURDELIN
- Secrétaire : Josette MOTURA
- Trésorier : Laurent ROBERT

Avec 42 doublettes, le concours de belote a connu un franc succès le 6 février. Une excellente journée à Lyon entre les membres de notre amicale accompagnés des anciens donneurs a été organisée.

Depuis cette année, les prélèvements ont lieu salle de la SOVA. L'amicale rappelle à toutes les personnes intéressées qu'elles peuvent donner jusqu'à 70 ans : 4 fois/an pour les femmes, 6 fois/an pour les hommes.

Les prochains prélèvements auront lieu de 16 à 19 h les :

mardi 9 mars
mardi 7 septembre
mardi 7 décembre 2010.

Important : Pour les dons de plaquettes ou de plasma, vous pouvez vous rapprocher du centre de transfusion au 04-77-70-87-87, votre don peut sauver une vie !
Pour plus de renseignements, appelez le 04-77-65-46-05 ou 06-72-01-28-26.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2010.

Le président



Le Club de l'Amitié

Cette année le club de l'amitié a subi plusieurs modifications. Le bureau a été renouvelé dans sa totalité :

Présidente : Mme Claudine Louvet

Vice-présidente : Mme Lucie Laffay

Trésorière : Mme Marie Siterre

Trésorier adjoint : M. René Veillas

Secrétaire : Mme Georgette Chorier

Secrétaire adjoint : M. Jean Portailier

Ouverture :

Le club ouvre ses portes le 2^{ème} jeudi de chaque mois pendant la période du 1^{er} mai au 30 septembre et les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du 1^{er} octobre au 30 avril, ce qui permet pendant l'hiver de participer à une réunion supplémentaire.

Programme :

Nous avons conservé les idées sympathiques des après-midis à thème comme la dégustation des bugnes, chocolats de Pâques et Noël, sans oublier les rendez-vous avec les cuisses de grenouilles, les anniversaires et le repas de fin d'année. Nous avons ajouté pour la rentrée de septembre un repas froid qui a eu beaucoup de succès et 2 sorties au casino de Noirétable pour apprécier la voix d'un Ténor et d'un soprano, accompagnés de danseuses intitulé le Siècle de l'Opérette, puis le deuxième Un gamin de Paris, évocation des chansons de Maurice Chevalier et de Charles Trenet en autres.

Inscription :

Cette année, 40 personnes sont inscrites au club ; de nouvelles recrues se sont jointes à nous en cours d'année.

Le Bureau souhaite que le ciel brille de 2010 étoiles pour tous ses adhérents pour l'année à venir et surtout une bonne santé à eux et à leurs familles.



L'Elan du Val d'Aix

Les clubs de l'EVA et de Amions-Bully ont fusionné pour la nouvelle saison 2009-2010. Ils regroupent les communes d'Amions, Bully, Dancé, Grézolles, Saint Germain Laval, Saint Martin la Sauveté et Saint Paul de Vézelin. Le nom de cette nouvelle entente reste l'EVA (Elan du Val d'Aix).

Site : www.eva-basket.com – Contact : contact@eva-basket.com



Cette collaboration va permettre au club de présenter pas moins de 22 équipes depuis les Babys jusqu'aux Anciens soit :

- Seniors masculins : 4 équipes dont EVA1 qui évolue en Région,
1 équipe d'Anciens
- Seniors féminines : 4 équipes
1 équipe loisir
- Jeunes masculins : 1 équipe cadets - féminines : 2 équipes cadettes
1 équipe minimes 2 équipes minimes
1 équipe mini-poussins 1 équipe benjamines
+ 2 équipes mini-poussins mixtes 2 équipes poussines
1 équipe baby mixte + 1 équipe mini-poussines



Comité des fêtes

En 2009, le comité des fêtes de Grézolles a connu une année tragique : Bernard Dadolle, président, est décédé brutalement le 19 mai laissant derrière lui beaucoup de tristesse et de chagrin. Sa gentillesse et sa disponibilité, en particulier lors des manifestations dans notre village, continueront à animer nos existences. Gardons en mémoire tous les joyeux moments partagés avec Bernard.



Pour continuer l'animation et l'organisation de manifestations sur notre commune, un nouveau bureau a été mis en place :

Président : Laurent Dadolle

Vice président : Rémi Chaux

Secrétaire : Christian Bodenez

Secrétaire adjoint : Jean Michel Clément

Trésorier : Annie Jourdan

Trésorier adjoint : Françoise Moussé

Toutes les bonnes intentions et les personnes disponibles pour aider seront les bienvenues.

La FAC de Grézolles **(Fédération Amicale des Classards)**

En 2009, la FAC nouvelle mouture a su reprendre le flambeau porté très haut par les classards de 2008.

Après plusieurs réunions de préparation, le nouveau bureau a été décidé :

Présidente : Simone NABONNAND
Trésorier : Jean-Jacques JOURDAN
Secrétaire : Michel CLEMENT

Ce dernier a pu réunir une assemblée tout à fait imposante et proposer une journée fort agréable : photos et apéritifs sur la Place du Château à Grézolles et suite des festivités sur le site de Luré.

Là, chacun a pu apprécier le repas concocté par le restaurant « Le Georget ». Pétanque, danse et soupe à l'oignon ont permis à tous de poursuivre bien tard dans la soirée cette journée de retrouvailles.



Classes en 9 le samedi 12 septembre 2009

J'AIM FOOT



Il y a 6 ans, naissait J'AIM FOOT avec ses 96 licenciés.

6 ans après où en sommes nous ?

250 licenciés dont 13 éducateurs fédéraux et l'implication de tous les clubs du canton du Val d'Aix et Crémeaux.

Notre école de football fait partie des 20 clubs labellisés F.F.F. sur les 280 clubs du département de la Loire. Et des 164 clubs de ligue Rhône Alpes sur les 14152..... Pas mal pour un club rural !

Notre bureau se compose de la manière suivante :

Président : Dominique FRAISE

Secrétaire : Nadine FEUGERE

Trésorier : Bernard MANGAVELLE

Les communes de Saint Martin la Sauveté, Crémeaux, Saint-Paul de Vézelin, Amions, Pommiers et maintenant Saint-Germain-Laval ont créé un club de foot sous l'égide de JAIM'FOOT en 2003.

Le but de ce regroupement est de mettre en commun les équipes de football jeunes afin de permettre de constituer plusieurs équipes dans chaque catégorie.

Le siège social de JAIM'FOOT se trouve à Grézolles, juste au-dessus de l'épicerie Fournit.

Au-delà du foot, nous continuons à veiller à la qualité de l'accueil des parents et des enfants, sans oublier les Arbres de Noël et voyage de fin d'année qui complètent notre approche du foot.

D'un point de vue sportif, nos équipes 13 ans et 15 ans jouent au plus haut niveau de la Loire et rencontrent leurs homologues de l'ASSE ou de Loire Nord ; quand à nos 18 ans, ils viennent d'atteindre le 5^e tour de la coupe de France des jeunes.



QUESTION

Qu'est-ce qui est :

- Culturel ?
- Pédagogique ?
- Festif ?
- Fédérateur ?
- Garant du lien social indispensable dans nos communes rurales ?

REPONSE

L'AGAP (Association Grézolles Art et Patrimoine)

Après le Tétramorphe de 2007, Jacques le Pèlerin en 2008, le 3^{ème} symposium de Sculpture et Métiers d'Art s'est déroulé du 18 au 24 Mai 2009 sur le thème des Vierges Noires.

Une équipe de bénévoles motivés
(Tous ne sont pas sur la photo)



...et avec l'aide des sponsors

Ils ont organisé une semaine d'animation, avec au programme :

- 2 sculpteurs (sur pierre et métal)
- 2 mosaïstes
- 1 vitrailliste

Avec en plus :

- La visite des scolaires sur le site
- Les stages de cueillette et repas d'herbes
- L'Outil en main (Transmission du savoir dans les métiers du bâtiment)
- Les stands (vin, miel, plantes, huiles essentielles)
- Les conférences (vierges noires, phytothérapie)
- Le concert à l'église (Quatuor féminin)
- La soirée festive qui a réuni plus de 250 convives (Aligot et animation)
- La buvette animée par une joyeuse équipe
- Présentation de voitures de collection
- Tombola
- Cérémonie de clôture et verre de l'Amitié (présentation des œuvres, fanfare de Saint Germain-Laval).



**La Vierge de métal
de Claude Cognet**



**La Vierge de pierre
de Paul Marandon**



**La mosaïque
de Marie-Laure Besson
et Mélaine Lanoë**



**Le vitrail
de Cédric Bonnefond**



**La Vierge de bois
de Didier Mivière**

BRAVO LES ARTISTES...

ET MERCI A TOUS !

Les charrettes

Qu'évoquent pour nous ces charrettes
 Immobiles les bras ballants ?
 C'était il y a bien longtemps
 Aux jours anciens, aux jours vaillants,
 Elles allaient au rythme lent
 Des travaux durs et journaliers
 Qu'on doit sans fin recommencer.
 Un jour, c'était au mois de mai,
 On les avait enrubannées
 Garnies de fleurs, peintes de blanc,
 L'une allait en cahotant
 Fière de porter les mariés
 Au temple pour leur hyménée.
 Sur l'autre on avait entassé
 L'armoire de noyer ciré
 Le matelas et le sommier
 Qui furent tout leur mobilier.
 Repeinte en bleu l'année d'après
 Vers son église, elle amenait
 Pour le baptême un nouveau-né.
 D'un vrai labeur étant témoins,
 Avec elles, Maître et valet
 Charriaient la paille et le foin
 Les provisions pour hiverner.
 Elles ont pressenti le malheur
 Quant elles virent les yeux mouillés
 De l'épouse du laboureur
 Et la demeure s'est fermée.
 Elles étaient loin d'être usées
 Le sort est dur pour les charrettes !
 Alors, leur essieu s'est rouillé
 Leur peinture s'est écaillée
 Et le progrès que rien n'arrête
 Les a remisées sans pitié
 Pour le musée elles sont prêtes
 Et Monsieur le Conservateur
 Leur collera une étiquette.
 Ne nous en gardez pas rigueur
 A nous autres les gens de cœur,
 Outils d'antan, on vous regrette.



M. Albert Poncet dit Bébert

Histoires de rues

Voilà, c'est fait ! Après un long et minutieux travail de préparation, les rues du village ont été baptisées. Vous avez choisi leurs noms et une numérotation métrique vient singulariser chaque maison. Nous avons opté pour la numérotation métrique pour plusieurs raisons. Elle permet d'avoir une projection approximative d'une adresse en partant du début de la rue. Ce peut être efficace en cas d'intervention des secours divers. Ensuite, si de nouveaux habitants venaient à s'intercaler ultérieurement, il suffirait juste de rajouter un numéro approprié, ce qui évite les confusions et les numéros bis. Le point 0 du village étant situé au carrefour de l'église.

Donner un nom aux rues n'est pas une chose anodine. Chaque nom est porteur d'une histoire, petite ou grande. Ce sont ces noms qui vont personnaliser le village et donner un caractère propre à chaque lieu.

Au début, vous allez avoir du mal à vous y habituer (à vous y faire comme on dit chez nous). Puis ces noms rentreront petit à petit dans vos habitudes. Vos enfants, eux, ne se poseront plus de question, ils se les approprieront. Les générations futures se demanderont comment pouvait-on faire avant ? "Sans savoir où l'on habitait".

Nommer des rues est une démarche, qui à défaut d'avoir un caractère définitif, peut devenir quelquefois centenaire et plus. Une fois entrée dans notre mémoire collective, la rue, la place, et leurs noms deviennent les témoins de notre vie. Ainsi, on entend souvent : "*nous nous sommes connus rue X*" "*Nous habitons rue Y*" "*Je suis né rue Z*" etc... Notre adresse, notre histoire, se lie à un nom et forment avec, une sorte d'osmose, dont nous n'avons pas toujours conscience.

En choisissant vos rues, vous avez choisi de préserver la petite histoire du village. C'est une démarche importante de transmission. Combien de vos descendants se demanderont pourquoi : "le Chemin Défendu", "l'Impasse de la Volière" etc... " Ce sera alors prétexte à faire ressurgir un passé plus ou moins lointain.

Mais vous avez aussi choisi, d'accorder une place à la grande histoire, parce qu'elle nous appartient aussi, surtout, lorsqu'elle rejoint notre patrimoine historique local. Vous avez choisi : "Rue du Père Lachaise", "Rue d'Urfé" ou "Rue de l'Astrée".

Il nous a paru intéressant de vous raconter "l'Histoire" de ces trois noms et la représentation qu'ils induisent. Vous verrez, il y a une cohérence certaine pour au moins deux d'entre eux, et, désormais ceci vous appartient...



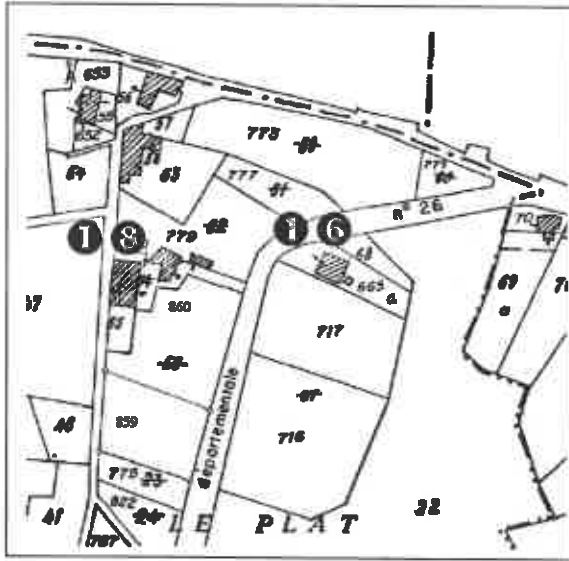
N°	Noms attribués aux Rues	Numérotations extrêmes
N°1	Rue d'Urfé	Numérotée de 43 à 440
N°2	Rue de l'Astrée	Numérotée de 11 à 359
N°3	Rue de la Mairie	Numérotée de 22 à 106
N°4	Rue du Val d'Aix	Numérotée de 3 à 180
N°5	Montée de la Chaux	Numérotée de 43 à 343
N°6	Rue du Père Lachaise 1624-1709	Numérotée de 6 à 91
N°7	Allée du Château	Numérotée de 10 à 447
N°8	Chemin du Verger	Numéroté de 26 à 105
N°9	Chemin Défendu	Numéroté de 54 à 142
N°10	Impasse des Lilas	Numérotée de 21 à 50
N°11	Impasse de l'Ancienne Poste	Numérotée de 12 à 34
N°12	Rue de la Chapelle Saint Barbe	Numérotée de 50 à 84
N°13	Passage de l'Eglise	Pas de numérotation
N°14	Montée du Château	Numérotée de 25 à 242
N°15	Rue de la Cure	Numérotée de 14 à 98
N°16	Route du Château d'Aix	Un numéro 39
N°17	Impasse de la Vollère	Un numéro 25
N°18	Rue du Grand Essart	Numérotée de 9 à 289
N°19	Chemin de l'Atelier	Numéroté de 20 à 94

N°	Noms attribués aux Places	Numérotations extrêmes
A	Place du Village	Un numéro : 1
B	Place du Château	Pas de numérotation
C	Place de l'Algle	Un numéro : 1



Grand-Essart

Lotissement



La Rue d'Urfé¹

Lorsque l'on quitte Grézolles par l'Ouest, depuis l'église, en direction de Saint Just en Chevalet, on aperçoit sur la ligne de crête, à plus de 900 mètre d'altitude, une découpe que l'on nomme "Les cornes d'Urfé". C'est le berceau fortifié de la famille d'Urfé. Nous sommes en Pays d'Urfé.²

L'histoire originelle de la maison d'Urfé reste très confuse, tant elle fut entourée de légendes apocryphes qui se perdent dans la nuit des temps. Ce que l'on connaît, c'est que le nom date au moins du XI^{ème} siècle. La forteresse n'est mentionnée qu'au XII^{ème} sous une dénomination conservée encore par notre langage local (Uffé en patois). Durant plusieurs dizaines d'années, une suite d'Arnoul se succède. On avait surnommé les premiers Arnoul : Rabies ou Raybe. La forteresse fut vraisemblablement construite sur la demande des sires de Beaujeu. De par la remarquable position du château, les Arnoul (Raybe) purent se rallier tantôt au Sire de Beaujeu, tantôt au comte du Forez. Beaucoup plus tard, ils se rallieront aux rois de France.

Sur le plan architectural, la grosse tour (le donjon) est plus ancienne que le reste du château, ce qui peut laisser supposer qu'elle était solitaire, du moins au tout début.

En 1418, un terrible drame survint. Jean d'Urfé et sa famille, en possession d'une forte somme d'argent, furent massacrés par leurs valets. Heureusement, Pierre, le fils de Jean qui était à Paris, échappa au massacre. Quant à Antoine, le cadet, il fut sauvé comme par miracle. Les assassins le trouvèrent dans son berceau.



Cette découverte désarma l'un d'eux qui, lassé de cette boucherie, proposa à ses compagnons de lui laisser une chance. Ils lui présentèrent une pomme et une pièce d'or. S'il prenait la pièce, il serait tué. Si c'était la pomme, il serait sauvé. Il prit la pomme...

On ajoute qu'un muet découvrant l'horrible massacre, retrouva la voix et se mit à crier pour appeler les habitants de la Grole, hameau situé juste en dessous.

Après Pierre I d'Urfé, Pierre II d'Urfé conçut l'idée de transférer la résidence de la famille à la Bâtie qu'il se mit à reconstruire et qui était entrée dans le domaine familial deux siècles plus tôt.

Le château d'Urfé resta entretenu jusqu'au XVII^{ème} siècle. Anne d'Urfé (petit fils de Claude) l'ayant fait restaurer.

Mais désormais le destin de la famille d'Urfé se poursuivait à la Bâtie.

En ce qui concerne notre histoire locale, à la fin du XIII^{ème} siècle, un des fils d'Arnulphe d'Urfé hérita de la terre de Saint Marcel d'Urfé et du nom de Raybe. Cette seigneurie se transmet de père en fils aux seigneurs de Saint Marcel. Vers 1503, ce fut Claude de Saint Marcel, coseigneur dudit lieu, chanoine de Lyon, doyen de Montbrison, prieur de l'Hôpital sous Rochefort et curé de Grézolles, qui fit construire

¹ Les sources de ce récit proviennent de "Notes sur Urfé" de Monsieur l'Abbé Jean CANARD et de "Le canton de Saint Just en Chevalet" de Monsieur l'Abbé Joseph Simon PRAJOUX. Monographies des villes et villages de France, paru en 1893 en édition limitée et numérotée.

² Même si Grézolles n'y est pas rattaché au titre de la Communauté de Communes.

notre chapelle dite "de la CHAULT", sous le vocable de Sainte Anne et Sainte Barbe.³

Pour les "Cornes d'Urfé" la dégradation se poursuivit, jusqu'à l'état de ruine. Mais en 1979, suite au scandale de la démolition du Château d'Aix, une association (Association pour la Renaissance d'Urfé) ne put accepter qu'il en devienne de même pour Urfé. Elle commença un travail de fourmis avec l'aide de Chantiers Internationaux et, est arrivée, année après année à un résultat plus que remarquable. Cet été, elle a fêté son trentième anniversaire rappelant par là que, "lorsque l'on veut, on peut".

La Rue de l'Astrée

"Après de l'ancienne ville de Lyon, du côté du soleil couchant, il y a un pays nommé Forez qui en sa petitesse, contient ce qui est le plus rare dans le reste des Gaules."

Ainsi s'exprimait Honoré d'Urfé (1567-1625) lorsqu'il parlait de notre région. Bien que les limites du Forez aient toujours été controversées, nous sommes en pays forézien.

Mais revenons à nos noms de rues. Dans le prolongement de la rue d'Urfé, du côté opposé, c'est-à-dire en direction de l'Est et de Saint Germain Laval, vous avez choisi pour cette voie, toujours à partir du point 0, le beau nom d'Astrée. Et sur cet axe qui traverse Grézolles d'Ouest en Est, il y a une cohérence certaine entre ses deux noms, qui se marient si bien avec l'histoire locale.

Revenons un peu en arrière. Pierre II d'Urfé avait conçu l'idée de quitter l'inconfortable forteresse pour commencer à restaurer la Bâtie. Mais ce fut son fils Claude (1501-1558) diplomate au concile de Trente qui de retour d'Italie en fit ce joyau de la renaissance italienne qui est arrivé jusqu'à nous⁴.

Son petit fils, Honoré d'Urfé (1567-1625) qui parlait si bien de notre région, fut aussi le célèbre auteur du premier roman français à grand succès en écrivant l'Astrée. L'Astrée parut en 1607, connut un succès considérable et fut l'objet de plusieurs publications attendues impatiemment. Ce roman raconte l'histoire des amours contrariés de Céladon et de la belle Astrée⁵. L'action se passe en partie sur les bords du Lignon qui sert de cadre au récit. De nos jours, le roman de l'Astrée est aussi paru en livre de poche, en bande dessinée éditée par la communauté de communes du pays d'Astrée. Enfin, récemment sorti en salle (5 septembre 2007), un film d'Eric Rohmer, qui malheureusement n'a pas jugé bon de réaliser le tournage sur les lieux historiques, est venu compléter l'hommage rendu à ce premier roman de notre histoire littéraire française.

Et bien sûr, comme chacun sait (ou devrait savoir), Grézolles possède une des toutes premières éditions de l'Astrée. Cette édition très rare de 1630, en cinq volumes, dans un parfait état de conservation, fait partie de notre patrimoine. Nous pouvons être fiers de posséder un aussi remarquable témoignage de l'Histoire. Cet

44

³ Vincent DURAND. Excursion archéologique de la société LA DIANA le 18 juillet 1894. Imprimerie ELIEUTHIERE BRASSART. Montbrison 1899. Page 114.

⁴ On relève deux orthographes concernant la Bâtie d'Urfé :

" BASTIE", Promenade au pays d'Astrée, Maxime GAUME/Jacques BONNET. Imprimerie Reboul. Saint Etienne. Juillet 1996. Réédition faite à l'initiative du Centre Culturel de Goutelas.

"BÂTIE" Claude d'Urfé et la Bâtie. L'univers d'un gentilhomme de la Renaissance. Edition du Conseil Général dans le cadre du IIIème festival d'histoire de la ville de Montbrison. Sept. 1990.

⁵ L'Astrée existe en édition numérisée. Internet. Google. "Edition numérisée de l'Astrée".

ensemble de volumes avait été trouvé sur les quais de Seine par Monsieur Paul ANDRE qui l'a offert au musée de Grézolles vers les années 1952-1953.



L'Astrée de Grézolles

Alors maintenant vous devez mieux saisir le lien historique qui existe entre le Pays d'Urfé, son château, la famille d'Urfé, la chapelle de la Chaux, Honoré d'Urfé, son roman l'Astrée et le rarissime exemplaire que nous possédons. Et ce lien se concrétise harmonieusement avec l'artère principale qui traverse Grézolles et portera ces deux noms.

Quant au troisième nom historique que vous avez choisi, il n'a pas de lien avec cette harmonie, mais à lui seul, il appartient à notre patrimoine local qui à cette occasion rejoint l'Histoire de France. Et c'est un hommage bien justifié que de rappeler la mémoire de ce personnage historique, énigmatique, en lui donnant le nom d'une rue de notre village.

La rue du Père Lachaise 1624-1709⁶

L'hommage rendu à cet illustre, mais méconnu personnage, en lui donnant le nom d'une rue de notre village ne pouvait pas mieux tomber. Le père Lachaise a disparu il y a exactement 300 ans et des manifestations parisiennes ont marqué cet anniversaire. Il y a aussi exactement 30 ans que sa maison natale, le Château d'Aix⁷, a été honteusement rasée dans l'indifférence générale.

Avant d'esquisser une infime partie de l'histoire de cet énigmatique jésuite, une question se pose: doit-on écrire Père LACHAISE ou Père de LACHAIZE ? Le Père Lachaise signait de la CHAIZE. Mais très vite le mot LACHAISE fut employé et aujourd'hui, le mot LACHAISE est le plus usité. Nous emploierons donc cette orthographe durant ce récit.

⁶ Source historique: Le Père de la Chaize confesseur de Louis XIV. Georges GUITTON. Tome 1 et 2. Edition Beauchesne. 117, Rue de Rennes, Paris. 1959.

⁷ L'intégralité de l'histoire du Château d'Aix est consultable directement à partir du site internet de Grézolles en utilisant le lien correspondant, inclus dans le site, via "l'Amicale des Anciens du Château d'Aix".

François de Lachaise est né au château d'Aix le 18, ou le 25 août 1624 ; Georges Guitton situe sa naissance le 25 et Vincent Durand⁸, faisant référence à la copie de l'acte de baptême du Père Lachaise⁹, la situe le 18, un dimanche à 9 heures du soir. Il était le second enfant d'une famille qui devait en compter une douzaine. Son père était Georges de la Chaize d'Aix et sa mère Renée de Rochefort. La famille était implantée au Château d'Aix depuis plus de 75 ans.

François passa son enfance dans cette vallée de l'Aix. Bien que dépendant de Saint Martin la Sauveté, François dut bien connaître Grézolles, le plus proche village, et sans aucun doute côtoyer ses habitants.

Il fut ensuite élève au collège des jésuites de Roanne et entra en octobre 1639 au noviciat d'Avignon, puis au collège de Chambéry. Enfin, il étudia alors, la philosophie et la physique au collège de la Trinité à Lyon.

De 1646 à 1652, il enseigne au petit collège de Lyon. Ordonné prêtre, il accomplit sa troisième année de probation à Rodez (1657-1658) et prononce le 26 décembre ses vœux solennels. Il ne quitte plus Lyon jusqu'à son départ pour Paris en 1675.

Son oncle, le Père Coton, ayant été auparavant confesseur d'Henri IV et de Louis XIII de 1608 à 1617, ce fut presque naturellement que François de la Chaise, sur la demande de Louis XIV (1638-1715), avec l'accord de Rome, fût promu à la Cour, confesseur du Grand Roi. Ce qu'il ne savait pas en cette année 1675, c'est qu'il y resterait jusqu'à la fin de ses jours, durant 34 années.

Dès les premières entrevues, Louis XIV fut conquis par François de la Chaise. Très vite, ses fonctions se précisèrent comme suit : *conseiller du Roy en tous ses conseils d'Etat et privés, confesseur de sa majesté.(concernant les questions religieuses)*. Dès lors, commença pour le Père, une vie délicate auprès d'un monarque dont les décisions pouvaient changer le cours des événements de l'Europe. Vie d'autant plus délicate qu'il était astreint au secret sans faille. Le roi n'admettant aucune ingérence politique de la part de son confesseur. Cependant, son affection pour lui, révèle une oreille très attentive à ses conseils.

Le Père de la Chaise eu à gérer rapidement le scandale de Madame de Montespan, maîtresse du roi, dont elle eut 8 enfants. Ce fut pour François un véritable cas de conscience. Madame de Montespan, pour sa part, l'appelait : " La chaise de commodité". Le roi de son côté, n'hésitait pas à doubler sa maîtresse en titre, avec Marie Angélique de Scoraille au grand désappointement de François de la Chaise. Il n'ignora rien de l'affaire des poisons dans laquelle aurait trempé Madame de Montespan qui était soupçonnée d'assister à des messes noires faites sur son corps avec égorgement de nouveaux nés. Sa disgrâce commença en 1684 et Madame de Maintenon lui succéda.

A la fin de 1681, une commission concernant la remise en cause, entre autres, de l'infaillibilité du Pape est emmenée par Bossuet. Louis XIV profite d'une absence de La Chaise pour la confirmer par un édit. Il ne faudra pas moins de neuf ans d'effort au Père pour convaincre le roi de son erreur.

Cependant le roi l'aimait...

Depuis 1626, les jésuites possédaient une demeure de repos en fort mauvais état et un domaine nommé Mont Louis. En 1681, sur les demandes du Père, Louis XIV lui octroya 80.000 livres pour rebâtir cette villa où François prit l'habitude de se reposer et de s'isoler un peu de la cour.

⁸ Op.cit.

⁹ L'acte de baptême original du Père Lachaise, a péri avec les registres parolssiaux de Saint Martin la Sauveté, donnés à un boulanger pour mettre au four sous ses brioches.



Homme de conciliation, François de la Chaise eut à affronter Madame de Maintenon qui s'immisçait dans les affaires du clergé, malgré la colère du roi. Puis, il fut impliqué dans les préliminaires de la révocation de l'Edit de Nantes qui accordait aux protestants la liberté de culte depuis Henri IV en 1598.

En 1685, Le père Lachaise suscite des expéditions missionnaires au Siam. En 1686, durant la grande maladie du roi, il lui tient compagnie et l'initie à la numismatique. De 1687 à 1700, il prépare, pour les jésuites, une expédition en Chine par la Sibérie. En 1688, il subit la colère de Louis XIV qui avait pris une décision de modification de la situation des jésuites et, à laquelle il s'opposait. Puis la jalousie que Madame de Maintenon éprouve par rapport au Père s'envenime notamment au sujet de son mariage avec le roi.

Enfin, arrive le temps des luttes suprêmes avec la mort. Durant le terrible hiver de 1708, malgré ses infirmités, Lachaise est maintenu jusqu'au bout au service du roi.

C'est en janvier 1709 que François de la Chaise a rendez vous avec son destin. Le 16 janvier, il ne put aller à Versailles tant la maladie l'avait affaibli. Il écrit au roi qui lui répondit très affectueusement. Le 20 janvier, vers les cinq heures et demi du matin, il rendit son âme à Dieu.

Louis XIV, apprenant la mort du Père, ne pu retenir ses larmes et, parlant de celui avec qui il avait tant partagé de secrets, il dit qu'il avait toujours regardé François de la Chaise comme un grand homme.

Le cimetière du Père Lachaise

Le plus grand cimetière de la capitale porte le nom de l'illustre confesseur de Louis XIV. En quelques notes rapides en voici son histoire.

On se souvient qu'en 1681, Louis XIV offre une somme importante au Père Lachaise pour restaurer la résidence et la propriété des jésuites de Mont Louis où il ira jusqu'à sa mort. En 1762, les jésuites sont obligés de la vendre pour honorer une dette. Puis, le parc et la villa passent de propriétaires en propriétaires pour être finalement laissés à l'abandon. En 1803, il est transformé en cimetière. Le 21 mai 1804, une première inhumation a lieu pour une petite fille de cinq ans. Mais le cimetière est boudé et n'a pas la faveur des parisiens. En 1817, pour attirer "la clientèle", Paris organise le transfert des dépouilles d'Héloïse et Abélard¹⁰ ainsi que celles de Molière et de La Fontaine. Dès lors c'est la "ruée". Chacun veut y être enterré.

Ainsi se termine ces "Histoires de rues". Déjà pour vous, ces trois noms seront plus évocateurs et puis, quelque part, ils méritent que l'on se les approprie un peu. Et, en tout état de cause, lorsque vos enfants ou vos petits enfants, lorsqu'ils seront à l'âge tendre des "pourquoi ?", vous demanderons : "*Dis maman ou mamie, papa ou papi, pourquoi cette rue s'appelle comme ça ?*" Alors, vous n'aurez aucune excuse à ne pas leur répondre, car désormais vous saurez et vous aurez matière à expliquer...

¹⁰ Héros amoureux légendaires du XIIème siècle ayant réellement existés.

Etrange, c'était étrange...
Et pourtant, ça s'est passé à Grézolles

Symbolisme

En août 1944, ont eu lieu dans notre commune, les funérailles du maquisard André GUESNIER, 24 ans, jeune parisien réfugié à Grézolles.

Les honneurs militaires lui furent rendus...Mais chose étrange, tout le temps que dura l'inhumation, trois cigognes venues de je ne sais où, planèrent sur son cercueil.

Une alsacienne réfugiée dans la région criait : "Les oiseaux de chez nous ! Les oiseaux de chez nous !"

L'inhumation terminée, symbole de nos trois couleurs et de la libération prochaine, elles s'envolèrent sous d'autres cieux.

Etrange...C'était étrange...

Pluie d'étoiles

Le 9 octobre 1933, comme un magnifique feu d'artifice, une pluie d'étoiles illumina la nuit noire. Elles tombaient par milliers sans arrêt ! Un brave grézollois sur le pas de sa porte disait : "Mais...il en restera plus" !

Puis subitement, cette pluie d'étoiles s'arrêta et tout rentra dans l'ordre. C'était magnifique... c'était féérique !

*Marie Louise BEURRE CHAPUIS
Novembre 2009*

Note de la municipalité :

Le récit de la pluie d'étoiles pouvant paraître invraisemblable, il nous a semblé nécessaire d'y apporter quelques précisions, d'autant plus que cet évènement a bel et bien existé.

Il est dû à la comète Giacobini-Zinner découverte par Michel Giacobini en 1900 et redécouverte en 1913 par Ernst Zinner. Son dernier passage, tous les sept ans, eu lieu en 2005.

Dans la nuit du 9 octobre 1933, par un concours de circonstances, son orbite se trouva près de celui de la terre. Une remarquable pluie d'étoiles filantes zébra le ciel durant près de 2 heures 30. Au plus fort de l'averse, on en compta jusqu'à 345 par minutes !

Les anciens qui eurent la chance d'assister à cet évènement féérique, s'en souviennent et lui donnèrent fort justement le nom "de pluie d'étoiles".

Les statues installées dans la montée de la Chapelle

Ces œuvres en métal réalisées par Mickaël MOING (sculpteur, coutelier, forgeron à Saint Privas d'Allier qui a aussi réalisé l'aigle et le pèlerin) faisaient partie d'une collection privée de M. Hervé NAVARRO qui en a fait don à l'AGAP (Association Grézolles Art et Patrimoine).

Ces œuvres reprennent le thème du 1^{er} symposium de sculpture de 2007 « Le Tétramorphe » ou *quatre Vivants*, qui représente les quatre animaux ailés servant d'emblème aux quatre évangélistes. Ce sont ceux qui sont cités dans l'Apocalypse par Saint Jean et dans les visions du prophète Ezéchiel. Chaque élément du Tétramorphe peut recevoir trois niveaux d'explication.

	Symbole d'un épisode de la vie du Christ	L'attribution aux quatre Evangiles	Les vertus nécessaires pour être sauvés
<p style="text-align: center;">Lion</p> 	<p>Le lion qui est sensé dormir les yeux ouverts, représente la résurrection</p>	<p>Le lion est attribué à Marc qui commence son évangile en parlant d'un cri dans le désert.</p>	<p>Le courage et l'absence de peur du juste.</p>
<p style="text-align: center;">Bœuf ou veau</p> 	<p>Le veau, symbole du sacrifice, représente la passion.</p>	<p>Le bœuf est attribué à Luc qui commence à relater le sacrifice de Zacharie.</p>	<p>Le sacrifice des voluptés de ce monde.</p>
<p style="text-align: center;">Aigle</p> 	<p>L'aigle représente l'Ascension.</p>	<p>L'aigle est attribué à Jean, qui évoque immédiatement le ciel et la divinité.</p>	<p>Regarde sans ciller le soleil comme le juste doit regarder les choses éternelles.</p>
<p style="text-align: center;">Homme</p> 	<p>L'homme représente l'incarnation</p>	<p>L'homme est attribué à Mathieu qui entame son évangile par l'énumération de la généalogie humaine du Christ.</p>	<p>La raison.</p>

Convention entre l'association AGAP et la municipalité de GREZOLLES

La présente convention, passée entre l'A.G.A.P (Association Grézolles Art et Patrimoine) établie à Grézolles, représentée par Monsieur Hervé NAVARRO, président en exercice et la municipalité de Grézolles, représentée par le Maire, Madame Françoise CLEMENT, définit ce qui suit :

Dans le cadre de ses activités, notamment en ce qui concerne son symposium artistique annuel, l'A.G.A.P fait l'acquisition d'œuvres d'art (sculptures réalisées en matériaux divers, peintures etc...).

Dans un but d'embellissement et d'enrichissement patrimonial du village, en accord avec l'A.G.A.P, la municipalité se charge d'installer à moindre coût et avec ses moyens techniques, ces œuvres dans le village.

Cependant, l'A.G.A.P reste responsable de ces productions artistiques qui demeurent la propriété pleine et entière de cette association.

Il appartient donc à l'A.G.A.P de prendre les assurances nécessaires pour ces œuvres, notamment en ce qui concerne les risques éventuels d'accidents causés à des tiers et qui pourraient survenir en raison du lieu de leur implantation, de leurs supports et de leurs fixations.

L'association A.G.A.P dégage la municipalité de Grézolles de toute responsabilité. Celle-ci n'intervenant que dans l'offre de lieux d'implantation et l'aide technique nécessaire.

Cette convention prendra effet immédiatement après délibération du conseil municipal sous réserve que celle-ci soit acceptée par l'autorité compétente

Fait à Grézolles le 30 novembre 2009
Signé

Le Maire
Françoise CLEMENT

Le président de l'A.G.A.P
Hervé NAVARRO

Le patois du Forez, aujourd'hui

Un peu d'histoire

Source :

Les textes ci-dessous sont extraits de publications réalisées par le Groupe patois de l'Association des usagers du Centre Social de Montbrison que nous remercions vivement pour nous avoir accordé l'autorisation de publier ces quelques lignes.

A – Les grands groupes :

Aujourd'hui, les différents patois français (des centaines, 363 selon une enquête pour Atlas Linguistique de France) sont de la même famille (romane) mais regroupés en trois grandes zones :

- **les dialectes d'oïl** (oui) au nord : wallon (en Belgique), lorrain, champenois, normand, angevin, poitevin, berrichon, bourguignon, champenois et le francien (d'où est issu le français) mais pas le breton,
- **l'occitan ou Langue d'oc** (oui) au sud : gascon, languedocien, provençal, limousin, auvergnat, béarnais (mais pas le basque),
- **le franco-provençal** (sur trois pays : France, Suisse et Italie) : Lyonnais-Forez-Beaujolais, Savoie, Vallée d'Aoste, Suisse francophone (romande).

B - La carte des patois de la Loire :

La plus grande partie de la Loire appartient au domaine franco-provençal sauf :

- **le plateau de Saint-Bonnet-le-Château** : Chambles, Périgneux, Luriecq, Marois qui dépend de l'occitan,
- **la bordure vers l'Auvergne** : Noirétable, Cervières, les Salles, Saint-Julien, La Chamba (mais pas Champoly, ni Saint-Thurin),
- **le massif du Pilat** (Bourg-Argental, Saint-Genest-Malifaux, Marthes...).

La zone franco-provençal se découpe encore en plusieurs secteurs :

- **les Monts du Forez** (le franco-provençal proprement dit selon le père Gardette, région où le patois s'est le mieux conservé),
- **la Plaine**, avec un patois dégradé, francisé (population moins stable, beaucoup de fermiers, apport de la montagne...)
- **les Monts du Lyonnais** avec un patois influencé par celui du Lyonnais.
- **le Roannais** ouvert vers le nord, influencé par les parlers bourguignons et le français.

La géographie physique, zone ouverte ou fermée, la proximité, les communications ont donc modelé le paysage linguistique. Le patois le mieux conservé, le plus riche en mots archaïques, subsiste dans les gros bourgs de la montagne (Saint Bonnet le Courreau, Chalmazel, Sauvain...).

C - Le patois de notre région a été bien étudié et depuis longtemps :

- Georges Straka (Poèmes du 18^e siècle des Chapelon),
- L'abbé Pierre Gardette (Atlas linguistique du Forez),
- L'abbé Jean Canard (Saint Romain d'Urfé), Marguerite Gonon (Poncins), l'abbé Pinton (Saint Marcellin), beaucoup d'autres et... le père Jean Chassagneux (Lexique du patois de Saint Jean Soleymieux)...
- Louis-Pierre Gras et son Dictionnaire du Patois forézien (1863).

Aujourd'hui : Très peu de personnes de moins de 60 ans parlent couramment le patois, même dans les monts du Forez.

→ Le patois a disparu des villes (Saint-Etienne, Montbrison, Feurs, et même des gros villages...).

Les causes du recul :

- l'enseignement et le service militaire (processus commencé il y a longtemps),
- l'exode rural et la disparition d'un mode de vie (les habitudes, les techniques, les outils changent...),
- l'appauvrissement du langage : mots français remplaçant de vieux mots patois (il ne reste que l'accentuation...).

Patois et français local :

- Le patois a laissé des traces dans notre français local de tous les jours :
 - au niveau du vocabulaire
 - boge, boutasse, pate, franc (complètement),
 - au niveau des expressions et des tournures de phrases :
 - j'arrive que : je n'arrive que maintenant
 - être fermé dehors : ne pouvoir entrer
 - écarter le linge : étendre
 - plier (une marchandise) : pour envelopper.

Un poète patoisant

Xavier Marcoux (1911 – 1992)

Intô lé donc ?

Où est-il donc ?

**Intô lé, intô lé donc le lo
Le lo de vé Chemezé
Que mingeave tô cru, oué tô cru
Tchul que chôbavon pè lô sopô de
chaô ?**

**Où est-il, où est-il donc le loup
Le loup de Chalmazel
Qui mangeait tout cru, oui tout cru
Les enfants qui ne finissaient pas la soupe
de choux ?**

**Inté son, Inté son don trétu kelu sun-
Ju
Sacrigu de sacrigu !
Que djîn nô bené de vîn dou
Se neyeron trétou, ou'é trétou ?**

**Où sont-ils, où sont-ils donc tous ces Saint-
Just
Sacrebleu de sacrebleu !
Qui dans une benne de vin doux
Se noyèrent tous, oui tous ?**

**Intô lé, intô lé don
L'énou de vé Montbrezon
Que mingeave mè de pôssounade é
possave le pon
O retchôlon, oué tojore ô retchôlon ?**

**Où est-il, où est-il donc
L'âne de Montbrison
Qui mangeait seulement des carottes et
passait le pont
A reculons, oui toujours à reculons ?**

**Inté lé, inté lé donc lô Jintô
Lô totô jintô Sîn-Bounetô
Que foye codre et betè in ribôtô lou
marlou
To lu morlou de to lu viôlageaou ?**

**Où est-elle, où est-elle donc la jolie
La toute jolie Saint-Bonnette
Qui faisait courir et mettre en ribote les
coureurs
Tous les coureurs de tous les villages ?**

Intô lé, intô lé donc

Où est-il, où est-il donc ?

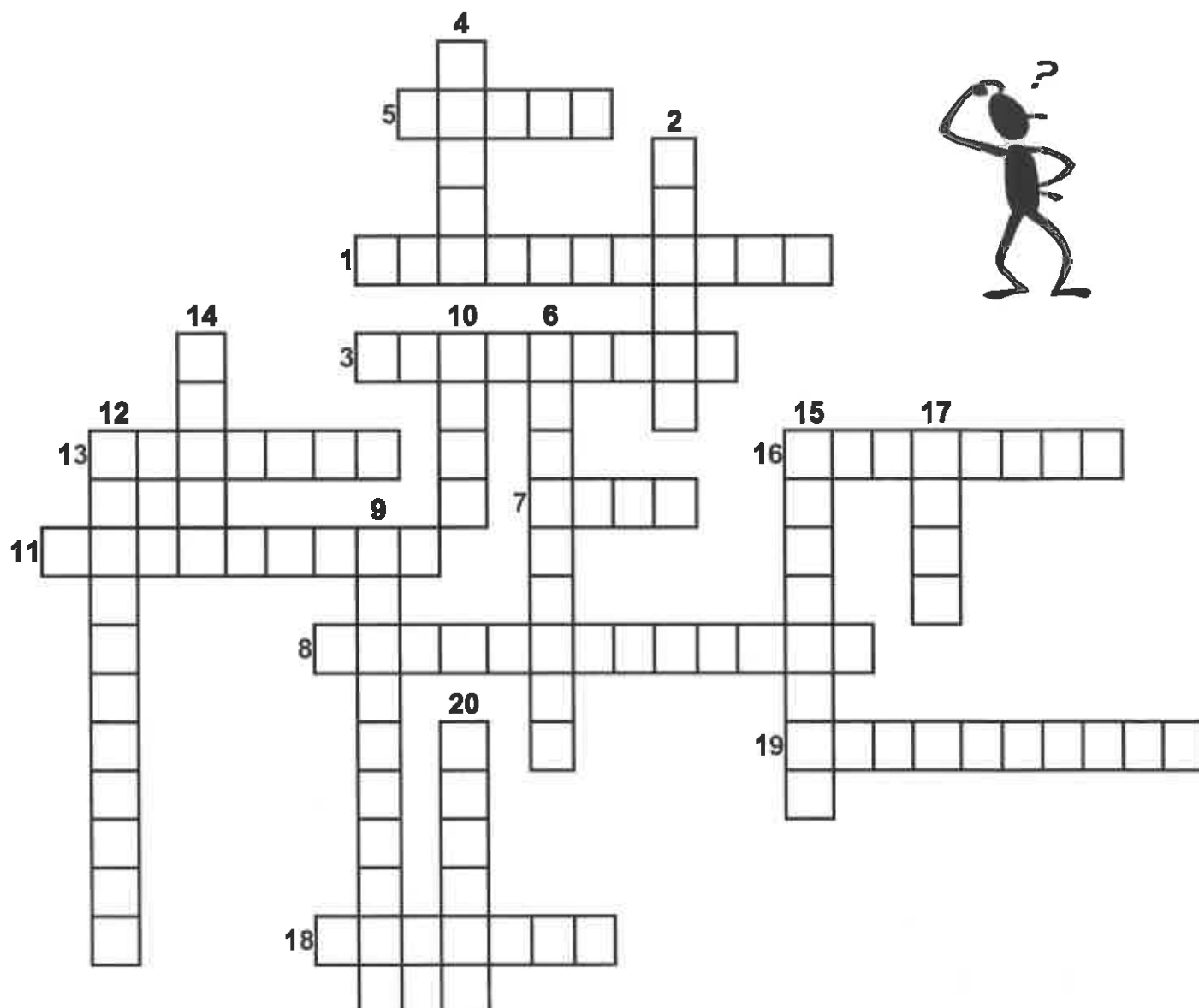
Merci à Mr Maurice DAMOND responsable du Groupe d'histoire locale du Centre Social de Montbrison.

Info : Le Groupe patois de l'Association des usagers du Centre Social se réunit les premiers mercredis des mois d'octobre, décembre, février et avril en veillée.

Pour tous renseignements, appelez le 04 77 58 89 03.

**Boène Enée à Tertous
(Bonne année à tous)**

Mots croisés grézollois...



1	Grand hameau de la commune	11	Dans la montée de la Chaux, Incite à la prudence
2	Né en 2009	12	On peut s'y arrêter pour plque-niquer
3	Au Comlté des fêtes	13	Une place dans le village
4	Lieu dit au Nord Ouest du village	14	Trois nouvelles maisons s'y trouvent
5	Une Impasse du village	15	En écusson sur les plaques de rue
6	Membre du Consell Municipal	16	Animatrice du Club
7	Association	17	Rue du village
8	Si vous cliquez vous le trouverez	18	Un hameau au Nord Ouest de la commune
9	En 2009 elles ont été nombreuses	19	Son beau chapeau lul falt faire des économies
10	Maintenant elles portent un nom	20	Rue du village

Les réponses exactes vous seront dévoilées fin janvier 2010 lors des vœux du Maire...

Bon courage !

